



HAL
open science

La version syriaque de la Synopse de la Sainte Écriture attribuée à Jean Chrysostome

Francesca Barone, Flavia Ruani

► To cite this version:

Francesca Barone, Flavia Ruani. La version syriaque de la Synopse de la Sainte Écriture attribuée à Jean Chrysostome. *Byzantion: Revue internationale des études byzantines*, 2022, 92, pp.73-139. 10.2143/BYZ.92.0.3291250 . hal-03334322

HAL Id: hal-03334322

<https://hal.science/hal-03334322>

Submitted on 4 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

La version syriaque de la *Synopse de la Sainte Écriture* attribuée à Jean Chrysostome

Francesca P. Barone – Flavia Ruani (IRHT, CNRS, Paris)*

Introduction

Dans l'introduction au deuxième volume de ses *Monumenta sacra et profana*, Antonio Maria Ceriani (1828-1907) raconte avoir découvert, lors d'un voyage à Naples, un manuscrit (aujourd'hui Napoli, Biblioteca Comunale, II A 12) contenant le modèle grec de certains textes syriaques qu'il avait eu l'occasion de lire dans l'exemplaire de la Bible *Syro-hexaplaire* conservé à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan (C 313 inf.).¹ Si en syriaque ces textes précédaient, sous forme de *Capitula*, le livre biblique auquel ils se référaient chacun, en grec ils étaient réunis pour former une oeuvre continue. Quelques-uns de ces *Capitula*, grecs ou syriaques, avaient déjà été édités avec leur livre biblique : il en était ainsi, par exemple, des *Capitula* syriaques de *Daniel*, édités par Gaetanus Bugatus en 1788 à partir du manuscrit ambrosien en question,² ou bien des chapitres en grec d'*Isaïe*, édités dans la parution posthume de Joannes Ernestus Grabe.³ Bugatus, par ailleurs, dans ses *Notae ad Capitula Danielis*, avait déjà remarqué que certains *marginalia* (grecs) au livre de *Daniel* transmis par le *codex Chisianus* (Biblioteca Apostolica Vaticana, Chig. R VII 45)⁴ n'étaient rien d'autre que les *Capitula* dont le manuscrit ambrosien transmettait la version syriaque : « (...) leguntur notae quaedam, quae in ipsa Romana editione describuntur, quaeque nihil aliud sunt quam tituli

* Nous tenons à remercier André Binggeli, Paul Géhin, Olivier Munnich et Anne Petrucci pour leur relecture attentive et leurs précieuses remarques. Nous avons présenté les résultats partiels de cette étude lors de deux séminaires, tenus l'un à l'IRHT le 6 mai 2021, l'autre à La Sapienza, Université de Rome, le 25 septembre 2021. Nous sommes reconnaissantes aux collègues qui ont participé à ces deux séminaires pour leurs observations enrichissantes, notamment les membres de la Section grecque et de l'Orient chrétien de l'IRHT, Giorgio Belli dell'Isca, Luciano Bossina, Alberto Camplani, Gilles Dorival et Agostino Soldati.

¹ Cf. A. M. CERIANI, *Monumenta sacra et profana ex codicibus praesertim Bibliothecae Ambrosianae II, Pentateuchi syro-hexaplaris quae supersunt cum notis, accedunt nonnulla alia fragmenta syriaca*, Mediolani, 1863 [désormais MSP II], p. XIII. Sur le manuscrit ambrosien, voir *infra*. Ceriani était le conservateur de l'Ambrosienne.

² C. BUGATUS, *Daniel secundum editionem LXX Interpretum, ex Tetraptis desumptum. Ex codice Syro-Estranghelo Bibliothecae Ambrosianae Syriace edidit, Latine vertit, praefatione notisque illustravit...*, Mediolani, 1788, pp. 1-5.

³ J. E. GRABE, *Septuaginta Interpretum Tomus III. Veteris Testamenti Libros Propheticos omnes... quos ex antiquissimo Ms. Codice Alexandrino accurate descriptos... emendavit atque supplevit...*, Oxonii, 1720, Prolegomena.

⁴ Ce livre avait été édité en 1772 par Simone De Magistris, qui reproduit et commente les *marginalia* en note. Cf. S. DE MAGISTRIS, *Δανιήλ κατὰ τοὺς Ο΄. Daniel secundum Septuaginta ex Tetraptis Origenis ex Chisiano codice primum editus*, Romae, 1772.

capitum iisdem omnino verbis Graece expressi, quae in hac synopsi capitum Syriace redduntur ».⁵ Toutefois, comme aucun des éditeurs qui l'avaient précédé n'avait jamais mentionné le manuscrit de Naples, ni d'ailleurs cherché à connaître l'origine de ces *Capitula*, Ceriani les crut inédits et les transcrivit dans l'idée de les éditer au début de chaque livre de la *Syro-hexaplaire*. À cette époque, il pensait que l'œuvre contenue dans le *Neapolitanus* revenait à Pamphile de Césarée,⁶ célèbre exégète chrétien de la fin du III^e siècle. Cependant, guidé par la mention τοῦ Χρυσσοστόμου que le manuscrit de Naples portait dans le titre, il chercha ce texte parmi les œuvres de l'auteur antiochien, où il le trouva, à sa grande surprise, édité par Bernard de Montfaucon. L'œuvre dont les *Capitula* constituent la traduction syriaque est la *Synopsis Scripturae Sacrae* (PG 56, 313-386, CPG 4559),⁷ dont l'une des autrices de cet article vient d'achever l'édition critique du texte grec pour la *Series Graeca* du *Corpus Christianorum*.⁸

Après la découverte de Ceriani, d'autres savants vinrent continuer son travail d'édition, notamment Paul de Lagarde. Si, dans ses *Monumenta* II, Ceriani avait publié la *Syro-hexaplaire* de *Genèse* et d'*Exode* avec les *Capitula* syriaques d'après deux manuscrits du British Museum (aujourd'hui à la British Library),⁹ c'est Lagarde qui compléta la recherche sur les manuscrits conservés dans cette bibliothèque et publia, dans ses *Bibliothecae Syriacae* parues en 1892,¹⁰ la version syro-hexaplaire de *Josué*, *Juges*, *Ruth* et 3-4 *Règnes* avec leurs *Capitula* respectifs. Ceriani, quant à lui, avait par ailleurs produit en 1874, dans ses *Monumenta* VII,¹¹ une édition photolithographique du ms. Milano, Biblioteca Ambrosiana, C 313 inf., contenant la version syro-hexaplaire de la deuxième partie de la Bible (des *Psaumes* aux *Prophètes*) avec ses *Capitula*.

Le travail qui suit constitue la première étude de ces *Capitula* en syriaque,¹² dont l'importance critique pour l'établissement du texte grec de la *Synopsis Scripturae Sacrae*

⁵ BUGATUS, *Daniel secundum editionem LXX Interpretum*, pp. 129-130.

⁶ MSP II, p. XVI et p. 126.

⁷ Voir également J. A. DE ALDAMA, *Repertorium Pseudochrysostomicum*, Paris, 1965, n° 211.

⁸ Le *Neapolitanus* II A 12 est indiqué par le siglum N dans l'édition critique de F. Barone, à laquelle nous renvoyons pour son histoire et la bibliographie essentielle.

⁹ Il s'agit du ms. Add. 14442 (Wright 48) pour *Genèse* et du ms. Add. 12134 (Wright 49) pour *Exode*. Sur ces manuscrits, voir *infra*.

¹⁰ *Bibliothecae Syriacae a Paulo de Lagarde collectae quae ad philologiam sacram pertinent*, Göttingae, 1892 (désormais BS).

¹¹ A. M. CERIANI, *Monumenta sacra et profana ex codicibus praesertim Bibliothecae Ambrosianae VII. Codex syro-hexaplaris Ambrosianus photolithographice editus curante et adnotante*, Mediolani, 1874 [désormais MSP VII].

¹² Oubliés depuis une mention due à Erich Klostermann en 1895 (E. KLOSTERMANN, *Analecta zur Septuaginta. Hexapla und Patristik*, Leipzig, 1895, p. 77-112, pp. 111-112), ces *Capitula* n'ont jamais été évoqués dans la littérature « récente » touchant à la *Synopse* et ne sont pas mentionnés dans la *Clavis Patrum Graecorum*. Lors de son travail éditorial sur la *Synopse*, alertée par les allusions de Klostermann et de Lagarde (P. DE LAGARDE, *Septuaginta-Studien*, dans *Abhandlungen der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen* 38 [1892], pp. 59-102, p. 59), Francesca Barone, en suivant les traces de Ceriani, a « redécouvert » ces textes. Cf. la *Praefatio* à l'édition du texte grec, *Ps. Iohannis Chrysostomi*.

est capitale. Cette *Synopse*, attribuée à Jean Chrysostome, est une collection de notices dont chacune résume un livre de l’Ancien Testament.¹³ En raison de son antiquité – il s’agit de la plus ancienne collection de résumés bibliques qui nous soit parvenue – la *Synopse* constitue un document fondamental pour l’histoire de la réception de la Bible dans les premiers siècles chrétiens. Ce texte était cependant mal édité, en ce que le *textus vulgatus*, représenté par l’édition de Bernard de Montfaucon – réimprimée dans la *Patrologia Graeca* – combine de manière acritique des sources distantes entre elles.¹⁴ En outre, l’attribution à Chrysostome est discutée. L’éditrice de la *Synopse* a montré que, si le texte ne peut pas être attribué à Jean Chrysostome, sa provenance antiochienne ne fait néanmoins pas de doute.¹⁵ Elle en a par ailleurs proposé une datation à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle. En ce qui concerne le texte critique, sans rentrer ici dans les détails, il apparaît que la tradition de la *Synopse* est particulièrement complexe en raison de la pluralité des formes textuelles qui nous sont parvenues : un texte « court » (lacunaire ?), transmis par une branche de la tradition (famille α) ; un texte « long » (d’origine ou interpolé ?), transmis par une deuxième branche (famille β), mais ultérieurement enrichi de manière propre dans chacun de ses deux sous-groupes (ε et ζ) ; un manuscrit *recentior*, Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Vat. gr. 1889,¹⁶ qui conserve, seul, des leçons anciennes mais qui

Synopsis Scripturae Sacrae quam edidit Francesca Prometea Barone, *Corpus Christianorum Series Graeca*, s. pr. et F. P. BARONE, *La Synopse de la Sainte Écriture attribuée à Jean Chrysostome et les divisions en chapitres de la Bible à Antioche*, dans F. P. BARONE – L. BOSSINA (a cura di), *La Bibbia ad Antiochia. Tra questioni di canone, pratiche erudite e storia dell’istruzione*, numéro thématique de la *Rivista di storia del cristianesimo* (2/2021), pp. 331-368, part. pp. 332-333.

¹³ Les notices sont précédées par une introduction générale, que l’on appelle *Protheôria* selon l’usage consacré à la suite des travaux de G. Dorival. Cf., par exemple, G. DORIVAL, *La Protheôria de la Synopse de Jean Chrysostome*, dans *Theologische Zeitschrift* 2/62 (2006), pp. 222-247. En ce qui concerne la tradition manuscrite, il n’y a qu’un manuscrit (Milano, Biblioteca Ambrosiana, E 064 sup., du XVI^e siècle – M dans l’édition critique), suivi par ses copies (Oxford, Bodleian Library, Holkham gr. 081 – O dans l’édition critique – et Paris, Bibliothèque nationale de France, Coislin 388 – F), qui utilise le titre $\pi\rho\theta\epsilon\omega\rho\acute{\iota}\alpha$ pour indiquer l’introduction. Or, le *Coislinianus* 388 étant l’un des deux exemplaires utilisés par Montfaucon pour son édition, ce titre se trouve également dans la PG.

¹⁴ Montfaucon utilisa deux manuscrits (Paris, Bibliothèque nationale de France, Coisl. 388, et Leiden, Bibliothek des Rijksuniversiteit, Voss. gr. F 48 – L dans l’édition critique) qui appartiennent respectivement à la famille α et à la famille β de la tradition, en ayant recours à l’un là où l’autre lui faisait défaut.

¹⁵ Ces analyses paraîtront dans un volume collectif consacré à l’étude de la Septante à Antioche : F. P. BARONE – L. BOSSINA (eds), *Studying the Septuagint in Antioch*, accepté dans la collection *The Septuagint in its Ancient Context: Philological, Historical and Theological Approaches*, dirigée par E. Bons (Brepols).

¹⁶ Il s’agit d’un ms. du XIII^e s. qui ne transmet, aux ff. 1-14v, que les notices sur l’Octateuque. De la main de deux copistes : A, que Raimondo Tocci identifie avec Theodoros Skoutariotes, Métropolitte de Cyzique (1277-1283), a copié les ff. 1-12, l. 4 et f. 14v, l. 19-62 ; B les ff. 12, l. 5-14v, l. 18. Sur ce ms. voir P. CANART, *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae Codices manu scripti recensiti. Codices Vaticani Graeci. Codices 1745-1962*, t. I *Codicum enarrationes*, Città del Vaticano, 1970, pp. 497-499 ; IDEM, *Les Vaticani graeci 1487-1962. Notes et documents pour l’histoire d’un fonds de manuscrits de la Bibliothèque Vaticane*, Città del Vaticano, 1979, pp. 250 et 253 ; S. LILLA, *I manoscritti Vaticani Greci. Lineamenti di una storia del fondo*, Città

est par ailleurs interpolé. La famille α transmet les notices de *Genèse à 4 Règnes* – mais sans *Lévitique* –, puis *Siracide* et les Prophètes ; la famille β contient, outre ces livres, les résumés suivants : *Lévitique*, un final plus long pour *4 Règnes*, *1-2 Paralipomènes*, *1-2 Esdras*, *Esther*, *Tobit*, *Judith*, *Job*, *Sagesse de Salomon*, *Proverbes*, *Ecclésiaste*, *Cantique* et les suppléments à *Jérémie*.¹⁷ Les passages – plus ou moins étendus et consistant parfois en des notices entières – qui distinguent le texte long du texte court correspondent souvent aux notices de l'autre *Synopse de la Sainte Écriture* que l'Antiquité nous a léguée, faussement attribuée, quant à elle, à Athanase d'Alexandrie (CPG 2249, PG 28, 281-438).¹⁸ D'un point de vue philologique, la question se pose de savoir si le texte long constitue un original perdu dans le reste de la tradition ou bien une interpolation tardive visant à combler des lacunes survenues dans le texte d'origine. Avant de connaître la version syriaque, l'éditrice de la *Synopse* avait formulé l'hypothèse que le texte d'origine était le texte court, lacunaire, alors que le texte long était interpolé.¹⁹ Or, de cette question dépend non seulement l'interprétation d'une partie du texte mais aussi l'évaluation des variantes dans les passages conservés par l'intégralité de la tradition manuscrite. C'est dans ce cadre que la version syriaque a eu une importance capitale, en venant confirmer cette hypothèse. En effet, transmis par des témoins datés entre le VII^e et le IX^e siècle (voir *infra*), ces *Capitula* sont antérieurs à toute la tradition directe d'au moins quatre siècles et précèdent même la translittération grecque, c'est-à-dire le passage de la majuscule à la minuscule qui eut lieu au cours du IX^e siècle. Or, la comparaison avec les leçons transmises par la tradition manuscrite grecque a montré que la version des *Capitula* en syriaque appartient à la même *recensio* que les manuscrits grecs, mais à aucune des familles dans lesquelles ceux-ci se répartissent ; ainsi, le syriaque témoigne-t-il, seul, d'un stade du texte très ancien et antérieur à la translittération.²⁰ Dans les cas d'erreurs propres à une famille dans son intégralité, la

del Vaticano, 2004, p. 63 ; R. TOCCI, *Bemerkungen zur Hand des Theodoros Skoutariotes*, dans *BZ* 99 (2006), pp. 127-144.

¹⁷ Le *Barb. gr.* 317 contient également une notice sur les *Psaumes* et une sur les *Odes de Salomon*.

¹⁸ Son *editio princeps*, accompagnée d'une traduction latine, date de 1600 et est due à P. Felckmann. Montfaucon republia cette édition en 1698 (*Sancti patris nostri Athanasii archiepiscopi Alexandrini Opera omnia quae extant*, tom. II, Lutetiae Parisiorum, 1698, pp. 126-204), également reproduite dans le volume 28 de la *Patrologia Graeca*. L'étude la plus récente sur ce texte est due à G. Dorival, qui synthétise et commente les études précédentes : G. DORIVAL, *L'apport des Synopses transmises sous le nom d'Athanase et de Jean Chrysostome à la question du corpus littéraire de la Bible*, dans G. DORIVAL – C. BOUDIGNON – C. CAVALIER (éd.), *Qu'est-ce qu'un corpus littéraire ? Recherches sur le corpus biblique et les corpus patristiques*, Paris – Louvain – Dudley (MA), 2005, pp. 53-93, en particulier pp. 70-81.

¹⁹ Voir déjà un premier article sur la tradition manuscrite de la *Synopse*, paru en 2009 : F. P. BARONE, *Pour une édition critique de la Synopsis Scripturae Sacrae du Ps. Jean Chrysostome*, dans *Revue de Philologie* 83/1 (2009), pp. 7-19. Les études qui justifient cette conclusion paraîtront dans le volume F. P. BARONE – L. BOSSINA (eds), *Studying the Septuagint in Antioch*, à paraître.

²⁰ Un exemple pour tous : dans le passage qui résume Mi 8, la tradition manuscrite grecque a $\acute{o} \gamma\acute{\alpha}\rho \pi\rho\acute{o}\tau\epsilon\rho\acute{o}\varsigma \nu\acute{o}\mu\omicron\varsigma \acute{\epsilon}\xi\eta\lambda\theta\epsilon$. Déjà Montfaucon indiquait pour ce passage une corruption textuelle : *Illud corruptum omnino est nec video quomodo possit restaurari* (cf. PG 56, 384, note c). Le manuscrit

version syriaque témoigne, sans exception, du bon texte des autres témoins. En outre, si elle ne partage jamais leurs nombreuses interpolations et leurs erreurs propres, elle confirme en plusieurs occasions les bonnes leçons de deux manuscrits importants pour l'établissement du texte, le *Vat. gr.* 1889 (K) et/ou le *Barb. gr.* 317 (B),²¹ même là où ils en sont les seuls témoins. Cependant, là où elle présente des leçons propres qui ne peuvent être expliquées par des accidents de transmission, la question se pose de savoir si ces dernières dépendent du modèle grec (qu'il s'agisse ou non d'une erreur), ou d'un choix du traducteur (éventuellement erroné, en cas de mésinterprétation).

Ainsi, l'évaluation de l'apport critique de la version syriaque nécessitait une analyse fine de ce texte, non seulement dans ses relations avec la tradition manuscrite grecque, mais également en lui-même. C'est l'objet du présent travail : nous étudierons les caractéristiques de ces *Capitula* syriaques en tant que traduction, en cherchant à définir, tout au long de notre analyse, si les techniques employées sont cohérentes dans l'ensemble des notices et peuvent donc remonter à une opération unique, ou si, en revanche, elles sont hétérogènes et doivent être attribuées à des entreprises indépendantes ; en outre, par les liens que ces *Capitula* entretiendraient avec d'autres versions syriaques (de textes grecs) déjà étudiées, nous essaierons de les situer à l'intérieur d'une histoire des traductions du grec au syriaque, dans le but de les dater. Avant d'entrer dans le cœur de cette analyse, nous commencerons par étudier la tradition manuscrite des *Capitula* conservés en syriaque.

Les résultats que nous livrons sont le fruit de la collaboration entre une spécialiste de textes en langue syriaque et l'éditrice de la *Synopse*. Les éléments fournis par la version syriaque utiles à l'établissement du texte critique grec de la *Synopse* ont été repris de manière détaillée dans la *Praefatio* à l'édition ; ce qui constitue le noyau de l'étude présentée ici, c'est l'examen des techniques de traduction employées par le

Neapolitanus II C 32 (P) a essayé de corriger, en transformant le neutre pluriel ἐκεῖνα, qui n'a ici aucun référent et aucun sens, en un nominatif masculin ἐκεῖνος, lié à νόμος. Cependant, le sens de la phrase reste obscur. La version syriaque vient éclairer les choses, car elle atteste, à la place d'ἐκεῖνα / ἐκεῖνος, un *men Sinai* (ܡܢ ܣܝܢܐ) « du *Sinai* » (voir MSP VII, f. 102r, *keph.* ܣܝܢܐ), qui devait correspondre dans son modèle grec à un syntagme ἐκ Σινῶ. Selon les confusions typiques de lettres proches entre elles en majuscules (il s'agit ici de lettres au tracé circulaire), la forme grecque en majuscules et en *scriptio continua* ΕΚCINA (ἐκ Σινῶ) a été lue ΕΚCINA, le *sigma* ayant été confondu avec l'*epsilon*. La version syriaque témoigne ici d'un texte antérieur au passage en minuscule. Le lecteur trouvera l'analyse détaillée des relations entre les *Capitula* syriaques et la tradition directe de la *Synopse* dans la *praefatio* à l'édition critique de ce texte.

²¹ Il s'agit d'un ms. du XI^e s., ff. 1-328. Sur ce ms. voir également G. DORIVAL, *Le document synoptique du Barberinianus gr. 317* (III 36), dans G. DORIVAL – C. BOUDIGNON – C. CAVALIER (édd), *Qu'est-ce qu'un corpus littéraire ?*, pp. 97-100 ; F. P. BARONE, *La Synopse de la sainte Écriture du Ps. Chrysostome transmise par le Barberinianus gr. 317*, dans EUKARPA, *Études sur la Bible et ses exégètes* réunies par M. LOUBET et D. PRALON en hommage à Gilles Dorival, Paris, 2011, pp. 295-303 et EADEM, *Un document synoptique en marge de la Synopse de la Sainte Écriture attribuée à Jean Chrysostome : le ms. London, Lambeth Palace, Sion L40.2/G11*, dans R. CEULEMANS – B. CROSTINI (eds), *Receptions of the Bible in Byzantium: Texts, Manuscripts, and their Readers* (*Studia Byzantina Upsaliensia*, 20), Uppsala, 2021, pp. 189-206.

traducteur syriaque. Tout au long du travail, nous avons gardé à l'esprit deux objectifs principaux, distincts mais complémentaires : d'un côté, la nécessité de comprendre la valeur critique de ce texte, en distinguant les variantes des faits de traduction ; de l'autre, la volonté d'offrir à la communauté scientifique des syriacisants un nouveau cas d'étude, qui puisse participer à la reconstruction de l'histoire des traductions du grec en syriaque, et ce d'autant plus que les instruments de travail disponibles en syriaque sont bien plus minces que ceux dont disposent les hellénistes.²²

PREMIERE PARTIE

LA TRADITION MANUSCRITE DE LA *SYNOPSIS* EN SYRIAQUE

1. *Les manuscrits*

En syriaque, contrairement au grec – nous l'avons dit – la *Synopsis* ne circule pas comme une œuvre unique, mais sous la forme de chapitres indépendants. « Chapitres » est d'ailleurs le terme même employé dans le titre donné à chaque notice dans les manuscrits : il s'agit de مقادير, une translittération du grec κεφάλαια.²³ Ces chapitres, détachés les uns des autres et apposés chacun en tête du livre biblique auquel il se réfère, prennent alors en quelque sorte l'allure d'une table des matières, qui précède et résume le livre biblique concerné. Par conséquent, ils ne sont transmis que par des manuscrits à contenu biblique. Plus précisément, ils ne circulent qu'avec une version spécifique de la Bible en syriaque, la *Syro-hexaplaire*, qui fut produite par l'évêque miaphysite Paul de Tella entre 615 et 617 près d'Alexandrie d'Égypte.²⁴

En l'état actuel de nos recherches, les manuscrits syriaques de la *Syro-hexaplaire* qui transmettent des *Capitula* de la *Synopsis* sont, par ordre chronologique :

²² Si le *Thesaurus Syriacus* de Robert Payne Smith (Oxford, 1879) ou le *Syriac Lexicon* de Michael Sokoloff (Winona Lake [Ind.] – Piscataway [NJ], 2009) sont des outils indispensables, il n'existe pas pour l'instant un équivalent syriaque du *Thesaurus Linguae Graecae*, la base de données *Simtho* (<https://bethmardutho.org/simtho/>), qui a vocation à devenir un thésaurus en ligne, étant en cours d'élaboration.

²³ Sur la question du genre littéraire de la *Synopsis*, auquel cette dénomination renvoie, voir la *Praefatio* à l'édition critique du texte grec. Les chapitres grecs et syriaques sont par ailleurs numérotés. À ce sujet, voir F. P. BARONE, *La Synopsis de la Sainte Écriture attribuée à Jean Chrysostome*.

²⁴ Signalons que des *kephalaia* précèdent également la version *Harqléenne* du Nouveau Testament, produite dans le même contexte de la *Syro-hexaplaire*. Nous nous proposons de consacrer prochainement une étude à ces textes. Pour une présentation de la *Syro-hexaplaire*, voir T. M. LAW, *La version syro-hexaplaire et la transmission textuelle de la Bible grecque*, dans F. BRIQUEL CHATONNET – PH. LE MOIGNE (édd), *L'Ancien Testament en syriaque (Études syriaques, 5)*, Paris, 2008, pp. 101-120. Sur les liens étroits entre les chapitres syriaques de la *Synopsis* et les livres bibliques de la *Syro-hexaplaire* avec lesquels ils circulent, voir F. RUANI, *La Synopsis de la Sainte Écriture en syriaque et les divisions en chapitres de la Bible syro-hexaplaire*, dans F. P. BARONE – L. BOSSINA (a cura di), *La Bibbia ad Antiochia*, pp. 311-330.

- London, BL, Add. 14442 (Wright 48),²⁵ avant la fin du VII^e s.²⁶ Il transmet la notice sur *Genèse*, bien que de façon lacunaire.²⁷
- London, BL, Add. 12134 (Wright 49). Il contient la notice sur *Exode*.²⁸ La copie fut terminée par les soins d'un certain Lazare au mois de février de l'an 1008 des Grecs – à savoir 697 AD.²⁹ La datation de ce manuscrit est un élément très important car elle constitue un *terminus ante quem*, au moins pour la traduction de la notice sur *Exode*. Or, si l'analyse de la traduction de toutes les notices révélait des caractères homogènes, cette date pourrait alors être plus largement tenue pour le *terminus ante quem* de l'ensemble des *kephalaia* syriaques.
- London, BL, Add. 12133 (Wright 51), VIII^e s.³⁰ Il contient la notice sur *Josué*, lacunaire du début.³¹
- London, BL, Add. 17103 (Wright 52), VIII^e s.³² Il contient les *Capitula* sur *Juges* et sur *Ruth*, les premiers étant lacunaires du début.³³
- London, BL, Add. 14437 (Wright 53), VIII^e s.³⁴ Il contient les *Capitula* sur 3 *Règnes*.³⁵

²⁵ W. WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts in the British Museum Acquired Since the Year 1838*, 3 vols, London, 1870-1872, vol. I, pp. 28-29 (il s'agit de la première unité codicologique d'un manuscrit composite, contenant par ailleurs la version *Peshitta* du livre de *Samuel*). La notice commence au f. 2r et se termine au f. 9r. Wright indique que ces *Capitula*, ainsi que tous les autres transmis par les manuscrits de la BL qu'il catalogua, représentent la version syriaque de la *Synopse* attribuée à Jean Chrysostome.

²⁶ Wright reprend la datation proposée par Ceriani, *MSP* II, p. XIX. Ce dernier, sur des bases paléographiques, le considère comme plus ancien que celui d'*Exode* (voir *infra*).

²⁷ La notice a été éditée par Ceriani dans *MSP* II, pp. 1-13 et rééditée par Paul de Lagarde, dans *BS*, pp. 6-12.

²⁸ Les *Capitula* ont été édités par Ceriani dans *MSP* II, pp. 117-124.

²⁹ WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts* I, pp. 29-31. Le colophon se trouve au f. 132v. Les *Capitula* occupent les ff. 2v-8v.

³⁰ WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts* I, pp. 31-32 (le livre de *Josué* dans la version syro-hexaplaire précédé de ses *Capitula* constitue la deuxième unité codicologique d'un manuscrit composite, contenant par ailleurs le livre de l'*Exode* dans la version *Peshitta*). La notice se trouve aux ff. 109r-111v.

³¹ Les *Capitula* ont été édités par P. de Lagarde, *BS*, pp. 12-13.

³² WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts* I, pp. 32-33. La notice sur *Juges* occupe les ff. 1r-3v ; celle sur *Ruth* se trouve au f. 62r.

³³ Ils ont été édités par P. de Lagarde, *BS*, pp. 13-14. Les livres des *Juges* et de *Ruth* ont été édités d'après ce manuscrit, sans leurs *Capitula*, par Th. S. RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth secundum versionem Syriaco-Hexaplaire*, Havniae, 1861.

³⁴ WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts* I, pp. 33-34 (il s'agit de la deuxième unité codicologique d'un manuscrit composite, dont la première partie contient le livre des *Nombres* dans la version syro-hexaplaire, voir *infra*). La notice occupe les ff. 47r-51v.

³⁵ Ils ont été édités par P. de Lagarde, *BS*, pp. 14-16.

- London, BL, Add. 14668 (Wright 59), VIII^e s.³⁶ Il transmet les *Capitula* sur *Osée* qui, dans la forme transmise par ce manuscrit, sont actuellement inédits.³⁷
- Paris, BnF, syr. 27, VIII^e s.³⁸ Il transmet les *Capitula* sur *4 Règnes*.³⁹ Il s'agit d'un manuscrit composé de deux unités codicologiques : la première, datable du VII^e-VIII^e siècle et copié par un certain Gabriel (f. 90r), contient le texte de *4 Règnes*, précédé de ses *Capitula*, dans la version syro-hexaplaire ; la deuxième, datée de l'an 720, contient le livre de *Daniel* dans la version de Jacques d'Édesse.⁴⁰ Cette dernière est également précédée de *Capitula*, mais ceux-ci ne correspondent pas à la *Synopse* étudiée ici.⁴¹
- Deir al-Surian, syr. 5, avant 743 AD.⁴² Il contient les *Capitula* sur *Ézéchiel* qui, dans la forme transmise par ce manuscrit, sont inédits.⁴³

³⁶ WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts I*, p. 37. La notice se trouve aux ff. 4v-5r. *Osée*, précédé de ses *Capitula*, occupe les ff. 4-11 d'un manuscrit composé de douze unités codicologiques allant du VI^e au X^e siècle.

³⁷ Le texte correspond à celui qui est transmis par le manuscrit de l'Ambrosienne (voir *infra*) à une exception près, l'*explicit*, qui n'est pas transmis par ce dernier. Nous tenons à remercier Yonatan Moss (Université hébraïque de Jérusalem), qui a photographié pour nous ces folios à la British Library.

³⁸ H. ZOTENBERG, *Manuscrits orientaux. Catalogues des Manuscrits Syriaques et Sabéens (Mandaïtes) de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1874, pp. 10-12. La notice occupe les ff. 1-8. Zotenberg identifie les *Capitula* comme tirés de la *Synopse* éditée en PG 56.

³⁹ Ils ont été édités par P. de Lagarde, *BS*, pp. 16-19. Par ailleurs, le texte de *4 Règnes* a été édité d'après ce manuscrit, mais sans les *Capitula*, par H. MIDDELDORPF, *Codex syriaco-hexaplaris. Liber quartus Regum e codice Parisiensi, Iesaias, Duodecim prophetae minores, Proverbia, Iobus, Canticum, Threni, Ecclesiastes e codice Mediolanensi*, Berolini, 1835.

⁴⁰ Voir ZOTENBERG, *Manuscrits orientaux*, 1874, p. 11 et L. VAN ROMPAY, *L'histoire du Couvent des Syriens (Wadi al-Natrun, Égypte) à la lumière des colophons de la Bibliothèque nationale de France. Avec un appendice sur le ms. BnF syr. 199*, dans F. BRIQUEL CHATONNET – M. DEBIE (édd), *Manuscripta Syriaca. Des sources de première main (Cahiers d'études syriaques, 4)*, Paris, 2015, pp. 343-371, en particulier pp. 345 et 349.

⁴¹ D'après la liste fournie par A. SALVESEN, *La version de Jacques d'Édesse*, dans F. BRIQUEL CHATONNET – Ph. LE MOIGNE (édd), *L'Ancien Testament en syriaque*, pp. 121-139 (ici p. 121), la version biblique de Jacques d'Édesse est transmise par les manuscrits suivants : le ms. Paris, BnF, syr. 26, qui contient le Pentateuque ; Paris, BnF, syr. 27, pour le livre de *Daniel* ; le ms. London, BL, Add. 14441, pour *Isaïe* ; le ms. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, sir. 5, qui contient *Ezéchiel*. Nous avons vérifié sur numérisation ou sur catalogue tous ces témoins et avons observé qu'ils transmettent tous des *Capitula* précédant le texte biblique, dont ils résument le contenu. Cependant, ils ne correspondent pas au texte de la *Synopse* attribuée à Jean Chrysostome. Nous envisageons de publier une étude à ce sujet dans les meilleurs délais.

⁴² S. P. BROCK – L. VAN ROMPAY, *Catalogue of the Syriac Manuscripts and Fragments in the Library of Deir al-Surian, Wadi al-Natrun (Egypt) (OLA, 227)*, Leuven – Paris – Walpole, 2014, pp. 22-25. Le *terminus ante quem* est donné par une note historique, peut-être de la main du copiste, mentionnant la mort de l'émir Hisham et l'accession au pouvoir de son neveu Walid au mois de février de l'an 743 AD. Pour une étude de cette note, outre le catalogue, voir aussi L. VAN ROMPAY, *A remarkable note on the death of Caliph Hishām (743 ce) in Ms. Deir al-Surian, Syr. 5*, dans S. H. GRIFFITH – S. GREBENSTEIN (eds), *Christsein in der islamischen Welt. Festschrift für Martin Tamcke zum 60. Geburtstag*, Wiesbaden, 2015, pp. 165-172.

⁴³ Les *Capitula* se trouvent aux ff. 1v-4v. Le dernier folio (f. 4v, où l'on peut lire la fin de l'avant-dernier chapitre, le dernier chapitre et l'*explicit*) est cependant publié parmi les planches d'images qui accompagnent le catalogue : BROCK – VAN ROMPAY, *Catalogue*, p. 523. La collation des 21 lignes lisibles

- Milano, Biblioteca Ambrosiana, C 313 inf., VIII^e-IX^e s.⁴⁴ Il transmet les *Capitula de Siracide* et des Prophètes.⁴⁵

Bien que ces manuscrits soient conservés aujourd’hui entre Londres, Paris, Milan et Deir al-Surian, dans le désert de Scété en Égypte, nous savons que ceux de Londres, Paris et Milan proviennent également de Deir al-Surian. C’est en effet au monastère des Syriens que les différents envoyés de ces bibliothèques occidentales achetèrent ces manuscrits et les apportèrent de là en Europe.⁴⁶

Il est peu probable qu’ils aient été copiés directement à Deir al-Surian car nous connaissons les circonstances de l’arrivée de certains de ces manuscrits dans le monastère.⁴⁷ Grâce à une note de possession rédigée par un moine nommé Jean, originaire du monastère de Mor-Gabriel, au Tur ‘Abdin, nous savons en effet que le

sur l’image avec les lignes correspondantes des *Capitula* sur *Ézéchiel* transmis dans le manuscrit de l’Ambrosienne montre que les deux textes sont identiques ; mais bien évidemment seule une collation complète pourra confirmer ce constat partiel.

⁴⁴ C. PASINI, *La siro-esaplaré dell’Ambrosiana (codice C 313 inf.)*, dans E. VERGANI – S. CHIALÀ (a cura di), *Le Chiese sire tra IV e VI secolo: dibattito dottrinale e ricerca spirituale. Atti del 2° Incontro sull’Oriente Cristiano di tradizione siriana (Milano, Biblioteca Ambrosiana, 28 marzo 2003)*, Milano, 2005, pp. 17-40 ; et C. PASINI – E. VERGANI – Ph. LUISIER, *Per la storia della siro-esaplaré Ambrosiana, alla luce delle annotazioni siriane e copte recentemente rinvenute sul codice*, dans *Orientalia Christiana Periodica* 71 (2005), pp. 39-55.

⁴⁵ Ils ont été édités par Ceriani dans MSP VII. Comme nous l’avons vu, les *Capitula* sur *Daniel*, tirés de ce manuscrit, avaient déjà été édités en 1788 par Bugatus (BUGATUS, *Daniel secundum editionem LXX Interpretum*). Signalons que le livre d’*Isaïe* dans la version syro-hexaplaire est transmis par d’autres manuscrits – notamment le ms. Jérusalem, Saint-Marc 1 – mais ils sont mutilés au début et ne contiennent plus les *Capitula*. Pour un état récent de la recherche sur le livre d’*Isaïe* dans la version syro-hexaplaire avec la découverte d’un nouveau fragment appartenant au même ms. que Saint-Marc 1, voir A. DESREUMAUX – Y. DERGHAM, *Les surprises des reliures : découverte de fragments d’un ancien manuscrit syro-hexaplaire à Charfet*, dans F. BRIQUEL CHATONNET – M. DEBIE (édd), *Manuscripta Syriaca.*, pp. 375-385.

⁴⁶ Sur le ms. de l’Ambrosienne C 313 inf. qui fut acquis en 1613 par Michele Maronita, envoyé du cardinal Federico Borromeo, voir PASINI, *La siro-esaplaré dell’Ambrosiana*, et PASINI – VERGANI – LUISIER, *Per la storia della siro-esaplaré Ambrosiana*. WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts III*, pp. XI-XV, nous renseigne sur l’histoire des acquisitions des manuscrits de Londres auprès du monastère égyptien : les ms. BL, Add. 12133 (*Josué*) et 12134 (*Exode*) furent achetés et apportés à Londres par Henry Tattam en 1839 ; les ms. BL, Add. 14437 (3 *Règnes*) et 14442 (*Genèse*) furent acquis par H. Tattam en 1843 ; le ms. BL, Add. 17103 (*Juges et Ruth*) fait partie du lot de manuscrits achetés à Deir al-Surian par Auguste Pacho en 1849. Les détails de l’acquisition du ms. Paris, BnF, syr. 27 ne sont pas connus, mais il est probable qu’il arriva dans la Bibliothèque du Roi à Paris dans la deuxième moitié du XVII^e siècle (voir BROCK – VAN ROMPAY, *Catalogue*, p. XVI, n. 25). Quoi qu’il en soit, sa provenance de Deir al-Surian ne fait pas de doutes (voir *infra*).

⁴⁷ La célèbre note de possession de Moïse de Nisibe, supérieur du monastère qui acheta un lot de 250 manuscrits syriaques lors de son voyage en Mésopotamie et les apporta à Deir al-Surian en 932, se retrouve dans le manuscrit BL, Add. 12133, non pas sur l’unité codicologique contenant la *Synopse* de *Josué*, mais sur l’autre, contenant l’*Exode* selon la version *Peshitta* (WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts I*, pp. 7-8, n° 9). Elle ne concerne donc pas, selon toute vraisemblance, notre manuscrit. Sur Moïse de Nisibe et sa collecte qui a permis de sauvegarder de précieux volumes, voir S. P. BROCK, *Without Mushe of Nisibis, Where Would We Be?*, dans *Journal of Eastern Christian Studies* 56, 1-4 (2004), pp. 15-24.

manuscrit de l'Ambrosienne a été apporté au Couvent des Syriens au plus tard au XIII^e ou au XIII^e siècle.⁴⁸ Son lieu de copie est inconnu et Cesare Pasini penche pour une provenance syrienne ou mésopotamienne.⁴⁹

Les manuscrits BL, Add. 14437 (3 Règnes) et BnF, syr. 27 (4 Règnes), tous deux datables du VIII^e siècle, portent une même note de don, d'une main que W. Wright date du X^e siècle.⁵⁰ Cette note précise que les deux volumes furent offerts « au saint monastère dans le désert de Scété en Égypte » par les fils d'un certain Duma Shaṭir, originaire de Tagrit (Tikrit, en Irak) mais résidant à Callinice (Raqqā', Syrie), afin de commémorer un certain Zakkāi, enterré dans le monastère de Scété.⁵¹ Ces notes de don permettent d'affirmer que ces deux manuscrits sont arrivés en Égypte de Syrie avant la fin du premier millénaire.

Une autre note nous aide à remonter davantage dans le temps. On en trouve des attestations dans les deux mêmes manuscrits, BL, Add. 14437 (3 Règnes) et BnF, syr. 27 (4 Règnes), ainsi que dans un troisième, BL, Add. 17103 (*Juges* et *Ruth*), également datable du VIII^e siècle.⁵² Il s'agit d'une note de possession qui indique que ces trois manuscrits appartenaient au monastère Mor-Quryaqos (Saint-Cyriaque) de Tella Haphika, ou Hephikha (ܬܠܠܗ ܦܝܟܗ). Le texte de la note est presque identique dans ses trois attestations, mais sa formulation développée, qui inclut une série de menaces pour quiconque emprunterait le manuscrit sans le rendre, est maintenue en entier seulement dans deux cas.⁵³ Lucas Van Rompay a identifié un quatrième manuscrit qui présente la même note de propriété : London, BL, Add. 18818, contenant le *De*

⁴⁸ PASINI, *La siro-esaplare dell'Ambrosiana*, p. 29. La note se trouve au f. 193v.

⁴⁹ *Ibidem*, p. 38.

⁵⁰ WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts I*, p. 34 (f. 122v) ; ZOTENBERG, *Manuscrits orientaux*, pp. 11-12 (f. 90v).

⁵¹ Sur cette note, voir VAN ROMPAY, *L'histoire du Couvent des Syriens*, pp. 346-347. Van Rompay signale aussi trois autres manuscrits, qui firent l'objet d'une donation au monastère de Scété par les fils de Duma Shaṭir : la première unité codicologique de London, BL, Or. 8732 (ff. 1-56, datée de 770 et contenant la *Peshitta* de *Esdras-Néhémie*) ; la deuxième unité codicologique de Paris, BnF, syr. 27 (ff. 91-149, datée 720 et contenant *Daniel* selon la version de Jacques d'Édesse ; voir *ibidem*, p. 349) ; et un folio isolé dans un recueil composite, London, BL, Add. 17217, f. 60. Ces donations apportent une pièce supplémentaire à l'histoire des rapports entre les syriaques Tagritains et Deir al-Surian, connus à partir du IX^e siècle ; voir L. VAN ROMPAY – A. SCHMIDT, *Takritans in the Egyptian Desert: The Monastery of the Syrians in the Ninth Century*, dans *Journal of the Canadian Society for Syriac Studies* 1 (2001), pp. 41-60.

⁵² Wright suggère, pour les deux manuscrits de la BL, que cette note est de la main des copistes, mais dans une écriture plus cursive (WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts I*, pp. 33 et 34). Nous n'avons pas pu vérifier cette information. En ce qui concerne le manuscrit de Paris, il est certain que la note n'est pas de la main du copiste.

⁵³ La note se trouve au f. 122v du BL, Add. 14437 (ici, sous une forme tronquée) ; au f. 90v du BnF, syr. 27 ; et au f. 70v du ms. BL, Add. 17103. Elle est transcrite par WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts I*, pp. 33 et 34, en ce qui concerne les manuscrits de Londres, et partiellement par VAN ROMPAY, *L'histoire du Couvent des Syriens*, p. 345, n. 9, pour le manuscrit parisien.

Adoratione de Cyrille d'Alexandrie.⁵⁴ Sans réussir à localiser le monastère ou le village qui sont mentionnés dans la note, il propose de voir dans le couvent de Mor-Quryaqos un centre assez important du christianisme syriaque au VII^e-VIII^e siècle, et plus particulièrement de la tradition syro-orthodoxe (miaphysite), en raison de l'intérêt porté à la *Syro-hexaplaire* et aux œuvres de Cyrille dont témoignent ces quatre manuscrits.⁵⁵ En somme, les trois manuscrits de la *Syro-hexaplaire* qui contiennent les livres de *Juges* et *Ruth*, *3 Règnes* et *4 Règnes*, précédés des *Capitula* tirés de la *Synopse*, ont été copiés au monastère Mor-Quryaqos ou acquis par le monastère peu de temps après leur confection. C'est donc ici qu'il faut situer le début de leur histoire, avant que deux d'entre eux, au moins, ne passent d'abord entre les mains des frères de Tagrit, pour échouer ensuite à Deir al-Surian.⁵⁶

Par ailleurs, il est possible de faire des rapprochements codicologiques entre ces trois manuscrits et les trois autres manuscrits de la *Syro-hexaplaire* datables du VIII^e siècle qui n'ont aucune note de possession permettant de retracer leur histoire (BL, Add. 12133 - *Josué*, BL, Add. 14668 - *Osée*, et Deir al-Surian, syr. 5 - *Ézéchiël*). Les six manuscrits partagent en effet plusieurs caractéristiques : la mise en page, la surface écrite, le nombre de lignes par page, l'écriture du texte principal (dans un élégant alphabet *estrangela* à grand module) mais aussi celle des leçons hexaplaïres dans les marges.⁵⁷ Sur cette base, on peut faire l'hypothèse que certains de ces manuscrits constituent des parties détachées d'un même manuscrit, ou bien que tous ces manuscrits émanent du même atelier de copie et sont liés d'une façon ou d'une autre au monastère de Mor-Quryaqos. Seule une enquête paléographique et codicologique approfondie permettra ou non de confirmer cette hypothèse.

Il importe, en tout cas, d'essayer d'identifier ce monastère et son emplacement, puisqu'il pourrait s'agir du lieu d'origine, ou du premier lieu de conservation, d'une grande partie de la tradition manuscrite de la *Synopse* en syriaque, mais aussi de la *Syro-hexaplaire*. Lucas Van Rompay proposait de le chercher en Syrie ou en

⁵⁴ Sur ce manuscrit, voir WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts* II, p. 489, qui propose de le dater au VII^e siècle et transcrit la note.

⁵⁵ VAN ROMPAY, *L'histoire du Couvent des Syriens*, p. 346.

⁵⁶ En effet, il n'est pas exclu que le troisième manuscrit ait suivi un chemin identique même s'il n'a pas conservé la note des frères de Tagrit.

⁵⁷ Ils mesurent tous environ 25 × 16 cm et comportent 23 à 28 lignes en moyenne en pleine page. Signalons que la première unité codicologique du ms. BL, Add. 14437, contenant le livre des *Nombres* dans la version syro-hexaplaire mais sans les *Capitula*, probablement en raison de la lacune initiale (voir *infra*), présente aussi les mêmes caractéristiques. On notera que les catalogueurs du manuscrit de Deir al-Surian ont relevé des ressemblances paléographiques avec la seconde partie du Paris, BnF, syr. 27, c'est-à-dire l'unité codicologique datée de 720 et contenant la traduction de *Daniel* par Jacques d'Édesse (BROCK – VAN ROMPAY, *Catalogue*, p. 22).

Mésopotamie.⁵⁸ D'après une autre hypothèse, on pourrait le situer plutôt en Palestine.⁵⁹ En effet, Tella Haphika pourrait être le nom syriaque de l'ancien site d'Afek, sur les collines de Samarie, déjà mentionné dans la Bible et les sources pharaoniques.⁶⁰ Appelé Antipatris à l'époque gréco-romaine, il est connu aujourd'hui en hébreu comme Magdal Afek, ou Tel Afek, et en arabe comme Majdal Yaba.⁶¹ Sur ce site subsiste le complexe architectural d'un château remontant au XII^e siècle, construit à l'emplacement d'un bâtiment préexistant dont il remploie les briques.⁶² Or, il semble que ce bâtiment correspondait à un édifice religieux byzantin consacré à Saint Cyriaque. La porte d'entrée de la tour du château, en effet, a pour linteau un bloc de pierre portant une inscription grecque (V^e-VII^e s.) gravée à l'intérieur d'une *tabula ansata*, qui annonce : ΜΑΡΤΥΡΙΟΝ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΚΗΡΥΚΟΥ, « Martyrion de Saint Kerykos/Cyriaque ».⁶³ À l'époque byzantine, Majdal Yaba faisait ainsi partie d'un complexe de sites monastiques situés le long de la *Via Maris*, une route parallèle à la côte reliant Yavne au sud à Césarée de Palestine au nord.⁶⁴

La difficulté d'identifier le monastère de Mor-Quryaqos cité dans les notes de nos manuscrits avec les restes de cet édifice religieux, et Tella Haphika avec Tel Afek, réside dans l'inexistence d'autres preuves signalant une présence syriaque en Palestine à une période si ancienne, pour laquelle nous n'avons que des témoignages épigraphiques en grec ou en araméen christo-palestinien ; en outre, il est difficile de situer un monastère probablement miaphysite comme celui de Mor-Quryaqos dans une région fortement marquée comme chalcédonienne.⁶⁵ L'hypothèse d'Afek, aussi suggestive soit-elle, reste donc à prouver.

2. Les notices de la Synopse préservées en syriaque : aperçu synthétique

⁵⁸ VAN ROMPAY, *L'histoire du Couvent des Syriens*, p. 345.

⁵⁹ Nous devons cette proposition d'identification à Agostino Soldati (La Sapienza, Università di Roma), que nous tenons à remercier très chaleureusement.

⁶⁰ R. NORTH, *AP(H)EK(A) and 'AZEQA*, dans *Biblica* 41.1 (1960), pp. 41-63.

⁶¹ Sur les fouilles récentes de ce site, voir T. TSUK – I. BORDOWICZ – I. TAXEL, *Majdal Yābā: The History and Material Culture of a Fortified Village in Late Ottoman- and British Mandate-Palestine*, dans *Journal of Islamic Archaeology* 3.1 (2016), pp. 37–88.

⁶² Voir D. PRINGLE, *Secular Building in the Crusader Kingdom of Jerusalem. An Archeological Gazetteer*, Cambridge, 1997, pp. 67-69, s.v. Majdal Yaba (n° 144).

⁶³ Sur cette inscription, voir la discussion et la bibliographie rassemblée dans P. NOWAKOWSKI, *Cult of Saints*, E03550 - <http://csa.history.ox.ac.uk/record.php?recid=E03550> (consulté le 23/12/2021).

⁶⁴ Voir l'étude sur un autre monastère de la même époque à proximité de Majdal Yaba : A. SHADMAN, *The 'Monastery of Theodosius' at Khirbet Te'ena*, dans *Liber Annuus* 68 (2018), pp. 303-334.

⁶⁵ Nous remercions André Binggeli pour les discussions fructueuses à ce sujet.

Les notices de la *Synopse* conservées en syriaque ne couvrent pas l'intégralité du texte transmis par voie directe : comme nous l'avons vu, ne sont préservés en syriaque que les *Capitula* sur *Genèse, Exode, Josué, Juges, Ruth, 3 et 4 Règnes, Siracide, les Prophètes*.

Pour les autres livres, il est difficile de savoir précisément pour chaque notice si l'absence de *Capitula* en syriaque est dûe aux hasards de la transmission (ils ont pu disparaître en raison d'accidents matériels), à des faits de traduction (les chapitres grecs de certains livres n'auraient pas été traduits en syriaque) ou si la notice grecque faisait tout simplement défaut, que ce soit en raison d'une lacune ancienne dans la tradition manuscrite grecque ou parce qu'elle n'a jamais été rédigée. Dans le cas de livres bibliques qui, comme *1 et 2 Paralipomènes* ainsi que *1 et 2 Règnes*, ne sont attestés dans la version syro-hexaplaire que de manière fragmentaire dans des lectionnaires ou des florilèges,⁶⁶ l'absence de *Capitula* n'est pas surprenante. En revanche, les *Capitula* suivants ne sont pas attestés en syriaque, malgré l'existence de manuscrits contenant les livres bibliques dans la version syro-hexaplaire :

Psaumes, Job, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique, Sagesse de Salomon, 1 Esdras et Tobit.

Pour ces livres, aucun *kephalaion* en syriaque n'est conservé. Cela nous interpelle, surtout dans le cas des *Psaumes* et des livres sapientiaux, car ils sont transmis entre autres par le ms. Ambr. C 313 inf., qui conserve les *Capitula* de *Siracide* et des *Prophètes*.⁶⁷ Force est de constater qu'en grec, toutes ces notices ne sont transmises que par une partie de la tradition et constituent ce que nous avons appelé plus haut « le texte long ». Nous les considérons comme interpolées, ce qui pourrait expliquer le fait qu'elles ne sont pas attestées en syriaque.

Lévitique, Nombres et Deutéronome. Les *Capitula* relatifs à ces trois livres représentent un cas particulier. En effet, le livre des *Nombres* est transmis par un

⁶⁶ Voir J. GWYNN, *Remnants of the Later Syriac Versions of the Bible in two parts: edited, with introductions, notes and reconstructed Greek texts*, Londres, 1909 ; W. BAARS, *New Syrohexaplaric Texts*, Leiden, 1968 ; A. VÖÖBUS, *The Lectionary of the Monastery of 'Azîzâ'êl in Tûr 'Abdîn, Mesopotamia: A Startling Depository of the Syro-Hexapla Texts. A Facsimile Edition of Ms. Mardin Orth. 47 (CSCO, 466, Subs., 73)*, Louvain, 1985.

⁶⁷ Il existe notamment d'autres manuscrits contenant les *Psaumes* dans la version syro-hexaplaire : voir la liste dans I. CARBAJOSA, *Prolegomena to a (Critical) Edition of Syrohexapla*, dans A. PIQUER OTERO – P.A. TORIJANO MORALES (eds), *The Text of the Hebrew Bible and Its Editions: Studies in Celebration of the Fifth Centennial of the Complutensian Polyglot*, Leiden – Boston, 2017, pp. 255-285, en particulier p. 272 et n. 45. L'examen de plusieurs d'entre eux confirme qu'il n'y a pas de *Capitula* syriaques pour les *Psaumes*. Citons en outre, à titre d'exemple, le plus ancien témoin de *Tobit*, le ms. Deir al-Surian, Syr. 9B (ancienne cote 27), datable du VIII^e s. (voir BROCK – VAN ROMPAY, *Catalogue*, pp. 44-46), ainsi que, pour *1 Esdras* et *Tobit*, le manuscrit de Cambridge, University Library, Oo 1. 1, 2, de la fin du XII^e siècle (W. WRIGHT – S. A. COOK, *A Catalogue of the Syriac Manuscripts preserved in the Library of the University of Cambridge*, 2 vols, Cambridge, 1901, pp. 1037-1044), également sans *Capitula*. Pour une liste d'autres manuscrits qui ont servi à l'édition de ces deux textes ayant la particularité de circuler uniquement avec des livres bibliques dans la version *Peshitta*, voir J. C. H. LEBRAM, *Tobit (The Old Testament in Syriac, The Peshitta Institute Leiden, IV.6)*, Leiden, 1972, pp. II-XIII et W. BAARS – J. C. H. LEBRAM, *I (3) Esdras (The Old Testament in Syriac, The Peshitta Institute Leiden, IV.6)*, Leiden, 1972, pp. III-XII.

manuscrit, le London, British Library, Add. 14437 (Wright 50), du VIII^e siècle,⁶⁸ qui est mutilé au début et ne commence qu'à Nb 1, 33 : il est donc possible que des *Capitula* aient disparu avec le début du texte. Wright signale en outre la présence des numéros de chapitres (مقالة) en marge du texte biblique, comme c'est le cas pour les autres livres dont un résumé est transmis.⁶⁹ Ce pourrait ainsi être un indice supplémentaire en faveur de l'existence originaire de *Capitula* dans ce manuscrit. Toutefois, le témoin de Londres n'est pas le seul qui contienne le livre des *Nombres* dans la version syro-hexaplaire. Celui-ci circule également avec le reste du Pentateuque dans un manuscrit où l'absence de *Capitula* ne peut s'expliquer ni en supposant une lacune ancienne en grec, ni par une lacune matérielle en syriaque. Ce manuscrit, découvert en 1964 par Arthur Vööbus, qui proposa de le dater au XII^e siècle sur des bases paléographiques, provient de Midyat, au Tur 'Abdin, en Turquie du sud-est, et est conservé dans l'église de Mart-Shmuni.⁷⁰ Il transmet les livres de la *Genèse* (auquel manque le début, il commence à Gn 32, 9), de l'*Exode*, des *Nombres*, du *Lévitique* et du *Deutéronome* (lacunaire à la fin, il s'arrête à Dt 32, 25) dans la version syro-hexaplaire, sans qu'ils soient précédés de *kephalaia*. Cette découverte fut d'autant plus importante que, avant cette date, on ne connaissait aucun témoin complet de la version syro-hexaplaire du *Lévitique* et du *Deutéronome*, dont on n'avait conservé que très peu de passages dans des lectionnaires.⁷¹ C'est ainsi que Ceriani pouvait écrire en 1863 au sujet du *Lévitique* : « Codex nullus Levitici versionis Syro Hexaplaris, quantum novi, exstat in Europae bibliothecis. »⁷² Or, en ce qui nous concerne, si ce manuscrit ne transmet de *Capitula* pour aucun des livres du Pentateuque qu'il contient, une note donne néanmoins à ce sujet des indications intéressantes, en ce qu'elle fait état de l'existence, dans le modèle copié, de chapitres au début de chaque livre. La note se trouve sur un folio blanc entre le livre de l'*Exode* et celui des *Nombres* (le f. 65v), entourée d'une ligne continue et rédigée dans une petite écriture syriaque en alphabet *ser̄to*, la même que celle utilisée par le copiste du texte principal. Nous offrons ici une transcription et une traduction de cette note, inédite jusqu'à présent.⁷³ Le style est concis, presque télégraphique et, pour rendre compte au mieux de son contenu, nous avons dû restaurer, dans notre traduction, quelques mots absents du texte syriaque :⁷⁴

⁶⁸ WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts I*, p. 31.

⁶⁹ Sur la correspondance entre les numéros de chapitres des notices de la *Synopse* et les numéros de chapitres à la marge des textes bibliques syro-hexaplaire qui suivent chaque notice, voir F. RUANI, *La Synopse de la Sainte Écriture en syriaque et les divisions en chapitres de la Bible syro-hexaplaire*.

⁷⁰ A. VÖÖBUS, *The Pentateuch in the Version of the Syro-Hexapla: A Facsimile Edition of a Midyat MS. Discovered 1964* (CSCO, 369, Subs., 45), Louvain, 1975. Sur la datation, voir pp. 32-34.

⁷¹ Notamment édités par GWYNN, *Remnants*, et BAARS, *New Syrohexaplaric Texts*.

⁷² Cf. *MSP II*, p. 408.

⁷³ Nous avons pu lire la note sur la reproduction du manuscrit éditée par VÖÖBUS, *The Pentateuch*, au f. 65v.

⁷⁴ Nos interventions sont signalées par l'usage de crochets obliques.

réalisée entre le IX^e et le X^e siècle⁸⁰, est connue,⁸¹ la *Synopse* arabe n'a quant à elle pas été étudiée.⁸² Bien qu'il s'agisse d'une traduction du texte syriaque (et non pas du texte grec), son apport est important là où la version syriaque fait défaut, à savoir pour des parties de *Genèse* et d'*Exode*, ainsi que pour l'intégralité des notices sur *Lévitique*, *Nombres* et *Deutéronome*. Pour le *Lévitique* en particulier, l'apport de la version arabe est capital car, bien que la notice soit perdue en syriaque (sauf nouvelles découvertes), la tradition manuscrite grecque transmet trois notices différentes pour ce livre. En effet, si la famille α , qui est lacunaire, ne transmet pas de notice sur ce livre, le *Barb. gr.* 317 (B) transmet, aux ff. 41v-45, un texte qui correspond à celui de la *Synopse* du Ps.-Athanasie (PG 28, 300-301) ; le *Neap.* II A 12 (N), quant à lui, conserve, aux ff. 10v-12, un texte qui ajoute à ce dernier un long passage propre.⁸³ Le caractère interpolé de ces notices a été démontré ailleurs.⁸⁴ Cependant, une troisième notice sur le *Lévitique* est transmise par le *Vat. gr.* 1889 (K), sans qu'elle ait de lien textuel avec les deux précédentes. Or, la collation de la notice arabe du *Lévitique* a montré qu'il s'agit du même texte que celui de K, qui devait donc être non seulement celui que le traducteur

précédés par des *Capitula*. Nous tenons à remercier Margherita Farina qui a examiné pour nous ce manuscrit à Florence.

⁸⁰ Alors qu'Assemani datait cette version du XIV^e siècle, les IX^e et X^e siècles, acceptés aujourd'hui, furent déjà proposés par Ceriani (*MSP* II, p. XXIII). Sur Ḥārīṭ ibn Sinān et son œuvre de traduction, voir J. NASRALLAH, *Deux versions Melchites partielles de la Bible du IX^e et du X^e siècles*, dans *Oriens Christianus* 64 (1980), pp. 206-10 ; J. P. MONFERRER-SALA, *Liber Iob detractus apud Sin. Ar. 1. Notas en torno a la Vorlage siriaca de un manuscrito árabe cristiano (s. IX)*, dans *Collectanea Christiana Orientalia* 1 (2004), pp. 119-142 ; IDEM, *Una traducción árabe del Pentateuco realizada sobre la versión syro-hexaplar de Pablo de Tellā*, dans *Ti ḥmiv kai soi; Lo que hay entre tú y nosotros: Estudios en honor de María Victoria Spottorno (Digitalia Antiqua, 1)*, Córdoba, 2016, pp. 167-176 ; IDEM, *Lecturas hexaplares y posthexaplares en la versión árabe del libro de Números de al-Ḥārīṭ b. Sinān b. Sunbāt (c. s. X AD) (Ediciones y Estudios Benito Arias Montano, Serie Monografías, Arabica, 1)*, Madrid, 2017.

⁸¹ Elle a été utilisée par Holmes (R. HOLMES, *Vetus Testamentum Graecum cum variis lectionibus, edidit Robertus Holmes*, Oxonii, 1798, vol. I), étudiée par Field (F. FIELD, *Origenis Hexaplorum Quae Supersunt sive Veterum Interpretum Graecorum in totum Vetus Testamentum Fragmenta*, Oxonii, 1875, vol. I, pp. lxx-lxxi) et Ronny Vollandt l'a examinée dans le cadre d'une étude sur les versions arabes de la Bible (R. VOLLANDT, *Arabic Versions of the Pentateuch: A Comparative Study of Jewish, Christian and Muslim Sources [Biblia Arabica, 2]*, Leiden – Boston, 2015).

⁸² Pour pouvoir exploiter ce texte, nous nous sommes tournées vers notre collègue Damien Labadie (CNRS, CIHAM - UMR 5648, Histoire, Archéologie, Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux), que nous remercions chaleureusement pour avoir accepté avec enthousiasme cette collaboration. Damien Labadie prépare actuellement l'édition critique de la *Synopse* en arabe, sur la base des manuscrits qu'il a pu identifier jusqu'à présent : Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Vat. ar. 1 ; Paris, BnF, ar. 13 ; Le Caire, Patriarcat copte orthodoxe, Bible 14 (Graf 255, Simaika 45) ; Le Caire, Patriarcat copte orthodoxe, Bible 27 (Graf 274, Simaika 11).

⁸³ La notice publiée en PG 56, 328-330 est celle de N, car la source utilisée par Montfaucon, le *Voss. gr. F* 48 (L), est un *codex descriptus* de ce dernier.

⁸⁴ Voir l'étude de F. Barone consacrée aux notices sur le *Lévitique*, à paraître dans le volume F. P. BARONE – L. BOSSINA (eds), *Studying the Septuagint in Antioch*, à paraître.

arabe a lu en syriaque, mais aussi celui de l'archétype grec de toute la tradition manuscrite de la *Synopse*, que le traducteur syriaque a traduit.

DEUXIEME PARTIE

LA VERSION SYRIAQUE DE LA SYNOPSE : CARACTERISTIQUES DE LA TRADUCTION

Si la littérature syriaque des premiers siècles s'inspire plutôt des écrits de la tradition juive, alors que les communautés chrétiennes syriaques se développent sur un territoire dominé par la culture grecque, à partir de la fin du IV^e siècle les textes de cette dernière tradition (en particulier ceux des auteurs chrétiens ainsi que les oeuvres philosophiques et scientifiques) commencent à circuler dans le monde syriaque et à être traduits.⁸⁵ Ces contacts et ces échanges durèrent plusieurs siècles et, à partir des conquêtes arabo-musulmanes du Proche-Orient au VII^e siècle, furent enrichis par l'introduction de l'arabe. Les membres du haut clergé syriaque étaient en effet bilingues, puis trilingues, en raison du cursus d'études, de la formation ecclésiastique et plus largement du contexte multiculturel dans lequel ils évoluaient. Cependant, traduire une langue indo-européenne en une langue sémitique entraînait nécessairement des réflexions d'ordre linguistique, des choix terminologiques et grammaticaux ainsi que l'expérimentation de types de traduction en lien, au fur et à mesure, avec les besoins culturels et théologiques du moment.

La recherche moderne tend ainsi à diviser l'histoire de la traduction du grec en syriaque du IV^e au VII^e siècle, *grosso modo* en trois périodes,⁸⁶ déterminant un passage progressif de traductions *sensus de sensu* à celles *verbum e verbo* : au début, l'objectif des traducteurs était de rendre le sens du texte original, mais pas la lettre, alors que graduellement, le but devint de traduire avec précision chaque mot grec. Dans cette trajectoire,⁸⁷ l'évolution des techniques de traduction suit les besoins culturels propres

⁸⁵ Pour un aperçu récent de la littérature syriaque, ainsi que de l'histoire et de la culture de ces chrétiens d'Orient, voir F. BRIQUEL CHATONNET - M. DEBIE, *Le monde syriaque. Sur les routes d'un christianisme ignoré*, Paris, 2017.

⁸⁶ Sebastian P. Brock a consacré plusieurs articles pionniers à ce sujet depuis la fin des années 1970. Parmi eux, on consultera avec profit son *Towards a History of Syriac Translation Technique*, dans R. LAVENANT (éd.), *III Symposium Syriacum, 1980 : Les contacts du monde syriaque avec les autres cultures (Goslar 7-11 Septembre 1980)* (OCA, 221), Roma, 1983, pp. 1-14, sur lequel nous nous fondons principalement ici. Brock a proposé un schéma interprétatif à partir de textes bibliques, patristiques et philosophiques qui puisse aussi servir de méthode pour dater des textes non datés. Les chercheurs postérieurs en ont affiné les critères et étoffé la théorie par d'autres exemples. Voir notamment D. KING, *The Syriac Versions of the Writings of Cyril of Alexandria. A Study in Translation Technique* (CSCO 626, Subs. 123), Louvain, 2008, que nous avons aussi largement repris ici (en particulier pp. 11-25). Le lecteur trouvera aussi dans ces publications les références bibliographiques des éditions, lorsqu'elles existent, des textes cités dans les paragraphes qui suivent.

⁸⁷ Il ne s'agit pas, néanmoins, d'une trajectoire parfaitement linéaire. KING, *The Syriac Versions*, pp. 16-17 et 20-21 signale notamment des traductions libres qui sont encore faites pendant les premières décennies

à chaque époque. À la suite des différents conciles ecclésiastiques des IV^e et V^e siècles, le monde syriaque ressent en effet la nécessité de se doter des écrits des Pères pour défendre des positions théologiques spécifiques. Ceux de Cyrille d'Alexandrie sont alors repris pour le compte des miaphysites, alors que ceux de Théodore de Mopsueste sont adoptés par les dyophysites de l'Église de Perse.

La première phase, aux IV^e et V^e siècles, est celle des traductions libres : ce qui compte en effet alors est d'avoir à disposition le plus grand nombre d'écrits possibles – du fait de leur contenu – que l'on adapte ensuite au contexte syriaque. L'unité de traduction (c'est-à-dire le segment de texte pris en compte) est large, à savoir le paragraphe ou la phrase complexe, dont le traducteur rend le contenu en en restructurant la syntaxe. Des gloses explicatives sont ajoutées, les expressions idiomatiques grecques sont rendues par des équivalents syriaques et les citations bibliques tirées de la Septante remplacées par la version *Peshitta*.⁸⁸

La deuxième phase, au VI^e siècle, marque une transition. Les traductions sont de plus en plus orientées vers le texte-source : l'unité de traduction se réduit et devient la phrase simple ; on observe un respect plus fréquent des catégories grammaticales de départ, selon lequel, par exemple, à un adverbe grec correspond un adverbe syriaque ; commencent par ailleurs à se répandre les calques syntaxiques, par lesquels à une subordonnée dans la langue d'origine correspond une subordonnée dans la langue d'arrivée, ainsi que les calques lexicaux, amenant le traducteur à translittérer les termes grecs en syriaque. Les citations bibliques sont directement traduites du texte-source. Le point de bascule par rapport à la phase précédente se situe autour de l'année 500, avec l'entreprise de révision du Nouveau Testament sous l'impulsion de Philoxène de Mabboug (mort en 523). Ce dernier corrige en effet la *Peshitta* dans un sens littéral (ce qui a donné lieu à la version dite *Philoxénienne*), notamment en ce qui concerne le vocabulaire d'union, d'incarnation et de mélange au sujet du Christ, créant même des néologismes, en harmonie avec la foi miaphysite qui est la sienne : pour

du VI^e siècle, ainsi que des traductions mixtes avant 562, mélangeant techniques dynamiques et techniques littéralistes à l'intérieur du même texte. Voir, en outre, IDEM, *Paul of Callinicum and His Place in Syriac Literature*, dans *Le Muséon* 120, 3-4 (2007), pp. 327-349, qui démontre que Paul de Callinice, actif dans les années 520, produisit des traductions des œuvres de Sévère d'Antioche déjà marquées par un très grand littéralisme, parfois supérieur à celui dont fait montre Athanase de Nisibe dans ses révisions datées de 668/9. Voir enfin Y. MOSS, *A History of Syriac Translation Techniques in their Wider Contexts: The Works of Severus of Antioch as a Case Study*, dans E. COLOMBI – C. NOCE (eds), *The Greek Fathers between the Latin West and the Syriac East (Traditio Patrum)*, Turnhout, à paraître, qui montre comment les types de traduction peuvent varier en fonction du genre et de l'usage de l'œuvre concernée.

⁸⁸ Des exemples de ce type de traductions sont le *De Spiritu Sancto* de Basile de Césarée (fin IV^e s.), *l'Histoire Ecclésiastique* et la *Théophanie* d'Eusèbe de Césarée (av. 411), le traité *Contre les manichéens* de Titus de Bostra (entre 365 et 411), le *De recta fide* de Cyrille d'Alexandrie (probablement traduit par Rabbula, le célèbre évêque d'Édesse, en 433), ainsi que des écrits de Grégoire de Nazianze et Théodore de Mopsueste (av. 470).

Philoxène, il est nécessaire que la Bible ne contienne pas de terminologie qui puisse servir les propos de ses adversaires dyophysites.⁸⁹

La troisième phase enfin, au VII^e siècle, est caractérisée par des traductions littérales, en miroir, complètement orientées vers la source : cette attention à la lettre, portée à l'extrême, est désormais plutôt dictée par un intérêt linguistique et philologique. L'unité de traduction se restreint maintenant au mot, voire aux composantes du mot ; les équivalences formelles ainsi qu'une reproduction fidèle de la syntaxe grecque (hypotaxe, ordre des mots et particules) prédominent. Les premières traductions de cette phase sont la version biblique *Syro-hexaplaire* par Paul de Tella, pour l'Ancien Testament, et celle dite *Harqléenne*, par Thomas d'Harqel, pour le Nouveau Testament, effectuées toutes deux en 615-617 en Égypte. Les caractéristiques de cette phase s'accroissent par la suite. Entre 620 et 690 sont ainsi effectuées plusieurs révisions littéralistes de traductions déjà existantes.⁹⁰ La figure de référence de cette approche scientifique de la traduction est Jacques d'Édesse qui révisé également, au début du VIII^e siècle, le texte biblique.⁹¹ Après lui, et surtout à partir du IX^e siècle, on observe un retour aux traductions libres, dues aux nouvelles exigences culturelles entraînées par les conquêtes arabo-musulmanes, qui ont affaibli l'importance, pour les communautés syriaques, d'un attachement à l'héritage grec.⁹²

Ce modèle de l'histoire des traductions proposé par Sebastian Brock, que nous venons de reprendre brièvement, est fondé sur les pratiques que l'on peut reconstruire à partir de traductions datées. Il permet de poser des jalons pour essayer de situer dans ce cadre chronologique, par comparaison, des traductions non datées. C'est ce que nous nous proposons de faire à présent pour la version syriaque de la *Synopse*.

Disons d'emblée que les *Capitula* syriaques de la *Synopse* ne sauraient appartenir à la première phase : par une lecture rapide, on s'aperçoit aussitôt qu'ils suivent de

⁸⁹ D'autres ouvrages comportent des éléments tantôt de traduction libre, tantôt de traduction littérale : ce sont les versions syriaques de certains écrits patristiques, comme ceux de Cyrille d'Alexandrie par Moïse d'Inghilène (entre 508 et 560) et de Sévère d'Antioche par Paul de Callinice (vers 530), ainsi que d'ouvrages philosophiques, comme le Pseudo-Denys l'Aréopagite, Aristote et Galien par Serge de Resh'ayna (mort en 536).

⁹⁰ Mentionnons les révisions par Paul d'Édesse (vers 623/4) des traductions d'oraisons de Grégoire de Nazianze produites dans la première phase, ou celles des traductions, produites dans la deuxième phase, des œuvres du Pseudo-Denys par Phokas d'Édesse (vers 685), d'Aristote par Georges des Arabes (vers 680), de Porphyre par Athanase de Balad (en 645) et de Sévère d'Antioche par Jacques d'Édesse (mort en 708). Pour une étude des caractéristiques de cette dernière traduction, voir L. VAN ROMPAY, *Les versions syriaques*, dans F. PETIT (éd.), *La chaîne sur l'Exode. Fragments de Sévère d'Antioche*, Louvain, 1999, pp. 111-208.

⁹¹ Sur la version de Jacques d'Édesse, voir *supra*, n. 41.

⁹² Sur ce retour aux traductions libres à partir du VIII^e siècle, voir S. P. BROCK, *Changing Fashions in Syriac Translation Technique: The Background to Syriac Translations under the Abbasids*, dans *Journal of the Canadian Society for Syriac Studies* 4 (2004), pp. 3-14. Voir aussi J. DACCACHE, *Traduction en syriaque*, dans H. TOUATI (éd.), *Encyclopédie de l'humanisme méditerranéen* (online), 2018 (<http://www.encyclopedie-humanisme.com/?Traduction-en-syriaque>).

très près le texte grec original. Leur traduction est donc plutôt à situer dans la deuxième ou la troisième phase, à savoir entre le VI^e et le VII^e siècle. Néanmoins, seule une comparaison minutieuse et systématique avec l'original grec peut permettre de préciser les techniques de traduction, la période et éventuellement le contexte de production du texte syriaque. La question se pose également de déterminer si un seul traducteur a opéré pour tous les *Capitula*, ou bien plusieurs.

Bien que les instruments pour l'analyse des textes syriaques soient moins développés que ceux qui existent pour le grec (*thesaurus, indices, concordances, études d'œuvres spécifiques, manuels...*), nous avons utilisé la bibliographie disponible, tout d'abord pour sélectionner les quatre catégories suivantes, ensuite pour les examiner :⁹³ 1) l'unité de traduction et l'ordre des mots, 2) les éléments grammaticaux, 3) le lexique, et 4) le traitement des citations bibliques. Le texte grec utilisé est le texte critique récemment édité. Néanmoins, ce dernier n'étant pas encore paru, nous avons décidé de donner les références au texte publié dans la *PG*, tout en signalant en note les éventuelles variations textuelles.⁹⁴ Après l'indication du passage, nous avons signalé entre parenthèses le livre biblique résumé, car l'un de nos objectifs est de comprendre si l'on peut déceler des divergences de procédés entre les notices. Pour le texte syriaque, nous employons les éditions de A. Ceriani et de P. de Lagarde mentionnées plus haut.⁹⁵

1. L'unité de traduction et l'ordre des mots

Comme nous l'avons vu, l'unité de traduction est, dans les périodes les plus anciennes, le paragraphe, puis la phrase, ensuite le mot,⁹⁶ pour devenir enfin chaque

⁹³ Outre l'article de S. Brock et la monographie de D. King déjà cités, mentionnons à nouveau RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth* et KING, *Paul of Callinicum* ainsi que les travaux de S. BROCK, *The Syriac Version of the Pseudo-Nonnos Mythological Scholia*, London, 1971 et IDEM, *Diachronic Aspects of Syriac Word Formation: An Aid for Dating Anonymous Texts*, dans R. LAVENANT (éd.), *V Symposium Syriacum, Katholieke Universiteit, Leuven, 29-31 août 1988*, Roma, 1990, pp. 321-33. D'autres publications employées comme référence seront citées au long de l'analyse.

⁹⁴ Le texte se trouve en *PG* 56, 313-386. Cependant, pour les notices qui sont actuellement inédites (les manuscrits utilisés par Montfaucon pour son édition ne les contenaient pas), à savoir *Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie*, nous n'avons pas pu indiquer le lieu cité. Quant à la notice sur le *Lévitique*, nous avons vu qu'elle est également inédite mais qu'aucune version syriaque ne nous en est parvenue.

⁹⁵ Les renvois au texte syriaque sont faits de la manière suivante : pour les notices publiées dans *MSP II* et dans *BS*, nous indiquerons la page (la colonne [a ou b] pour *MSP II*) et la ligne ; pour celles publiées dans *MSP VII*, la capitulation syriaque étant très efficace pour repérer les passages, nous indiquerons le folio et le *kephalaion* en chiffre syriaque.

⁹⁶ Il a cependant été souligné par des auteurs que le mot ne peut jamais être réellement considéré comme l'unité de traduction, dans la mesure où le traducteur a dû lire dans tous les cas une portion de texte plus large dont il a saisi le sens global afin de le restituer. Voir KING, *The Syriac Versions*, p. 92, qui

le traducteur a recours au verbe ܘܢܐ et à ses différentes formes pour rendre le verbe οἰκίζω et le sens donné par les prépositions qui peuvent le préfixer : κατοικίζω au passif = ¹³³ܘܢܐ ܕܘܢܐ, littéralement « être fait demeurer » (forme *ettaph'al*) ; ἀποικίζω = ܘܢܐ ܕܘܢܐ « conduire à faire demeurer » (forme *aph'el*).¹³⁴ Dans ce dernier exemple, on observe aussi l'emploi d'un verbe en fonction auxiliaire (ܘܢܐ) pour rendre compte de la nuance de mouvement donnée au verbe grec par le préfixe ἀπο-. De manière semblable, ἀποκαθίστημι (au passif) est rendu par deux verbes, dont l'un est l'auxiliaire de l'autre : ܘܢܐ ܘܢܐ, littéralement « retourner à établir ».¹³⁵

Parfois le traducteur rend des mots dérivés par des mots composés, sans pour autant traduire les éléments des termes grecs par leurs équivalents syriaques. Quand il s'agit de substantifs, il recourt plutôt à la structure des compléments du nom. Ainsi, par exemple, il traduit ἀπαιδία par ܘܢܐ ܕܘܢܐ (litt. « la privation d'enfants »)¹³⁶ ou encore ἐπιστρατεία par ܘܢܐ ܕܘܢܐ (litt. « l'armement de la milice »)¹³⁷ ou συγγένεια = ¹³⁸ܘܢܐ ܕܘܢܐ (« la parenté de race »). Le préfixe εὐ- est parfois traduit par le substantif ܕܘܢܐ (litt. « la beauté de »), suivi d'un complément du nom : εὐεργεσία = ¹³⁹ܘܢܐ ܕܘܢܐ ܕܘܢܐ, εὐνοϊκῶς = ¹⁴⁰ܘܢܐ ܕܘܢܐ ܕܘܢܐ, εὐπρέπεια = ¹⁴¹ܘܢܐ ܕܘܢܐ ܕܘܢܐ ; alors que dans d'autres cas, ce préfixe n'est pas rendu : εὐλογέω = ¹⁴²ܘܢܐ ; εὐλογία = ¹⁴³ܘܢܐ ܕܘܢܐ ; εὐθηνία = ¹⁴⁴ܘܢܐ ܕܘܢܐ ; εὐπραγία = ¹⁴⁵ܘܢܐ ܕܘܢܐ.

Cette tendance à ne pas traduire les composants d'un mot, ainsi que la variabilité des solutions adoptées là où ces dernières sont restituées, semble montrer que le but du traducteur syriaque n'est pas tant de fournir une traduction extrêmement littérale que de restituer le sens du texte grec.

b. Ordre des mots et structure de la phrase

Comme pour la catégorie précédente, l'attention au respect de l'ordre des mots du texte grec caractérise les traductions à partir du VI^e siècle. Or, on la retrouve

¹³³ PG 353, 33-34 (4R) – BS 18, 27.

¹³⁴ PG 354, 16 (4R) – BS 19, 6.

¹³⁵ PG 325, 49 (Ex) – MSP II, 118b, 5.

¹³⁶ PG 319, 33 (Gn) – MSP II, 5a, 19.

¹³⁷ PG 376, 42 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܘܢܐ. Le verbe ἐπιστρατεύει se trouve déjà en PG 376, 28 (Is) = ܘܢܐ MSP VII, f. 173r, *keph.* ܘܢܐ.

¹³⁸ PG 338, 13 (Js) – BS 13, 23.

¹³⁹ PG 377, 18 (Is) – MSP VII, f. 173v, *keph.* ܘܢܐ ; PG 385, 2 (Mi) – MSP VII, f. 102r, *keph.* ܘܢܐ ; PG 384, 5 (Am) – MSP VII, f. 99v, *keph.* ܘܢܐ.

¹⁴⁰ PG 380, 39 (Jr) – MSP VII, f. 116r, *keph.* ܘܢܐ.

¹⁴¹ PG 381, 28 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܘܢܐ.

¹⁴² Par ex. PG 38, 26 (Gn) – MSP II, 3b, 13.

¹⁴³ Par ex. PG 321, 28 (Gn) – MSP II, 9b, 14.

¹⁴⁴ Par ex. la notice inédite sur Zacharie, MSP VII, f. 109v, *keph.* ܘܢܐ.

¹⁴⁵ Par ex. PG 383, 49-5 (Os) – MSP VII, f. 97r, *keph.* ܘܢܐ.

exemple, τὴν τοῦ ἀνθρώπου πλάσιν = ¹⁵¹ܠܘܝܢܐ ܡܢ ܥܘܠܡܐ et καὶ πάντα τῶν ἐχθρῶν τὸν λαὸν = ¹⁵²ܠܘܝܢܐ ܡܢ ܥܘܠܡܐ, ou encore τῆς τοῦ θεοῦ δυνάμεως ἔνδειξις = ¹⁵³ܠܘܝܢܐ ܡܢ ܥܘܠܡܐ, où le premier complément du nom suit le substantif dont il dépend et est à son tour suivi du complément du nom qu'il régit.¹⁵⁴ La même modification d'ordre se retrouve aussi lorsque le complément du nom syriaque est exprimé par le pronom personnel au génitif, qui est rendu par -ܠܐ : αὐτῶν οἱ πλεῖστοι τῶν μαχίμων = ¹⁵⁵ܠܘܝܢܐ ܡܢ ܥܘܠܡܐ.

L'adjectif épithète, lui aussi, est systématiquement placé après le substantif qu'il qualifie, même là où le grec le présente avant, selon l'exemple τοῦ δεκάτου μηνός = ¹⁵⁶ܠܘܝܢܐ ܡܢ ܥܘܠܡܐ ou encore τῆς λαθραίας ἀναχωρήσεως = ¹⁵⁷ܠܘܝܢܐ ܡܢ ܥܘܠܡܐ.

Cette adhésion à l'ordre des mots et à la syntaxe grecs, avec les exceptions relatives au complément du nom et à l'adjectif épithète, se conforme aux traductions du VI^e -VII^e siècle, comme la version syriaque du *Responsiones ad Tiberium* de Cyrille d'Alexandrie¹⁵⁸ et la *Syro-hexaplaire*.¹⁵⁹

2. Les éléments grammaticaux

Au fur et à mesure que s'affirme la volonté de restituer le grec de manière de plus en plus fidèle au texte source, les traducteurs syriaques s'efforcent de reproduire dans la langue d'arrivée les catégories formelles de la langue de départ – traduire un nom par un nom ou un verbe par un verbe par exemple, et ce, jusque dans son mode et son temps. Or, cela occasionne un certain nombre de problèmes, surtout dans le cas de catégories grecques pour lesquelles la langue syriaque n'a pas de correspondant, par exemple pour certains temps ou modes verbaux, ou pour les articles. Dans les pages qui suivent, nous allons étudier les techniques de traduction auxquelles le traducteur syriaque de la *Synopse* a eu recours pour rendre ces différents éléments grammaticaux.

¹⁵¹ PG 317, 50 (Gn) – MSP II, 2a, 3.

¹⁵² PG 337, 52-53 (Js) – BS 13, 11.

¹⁵³ PG 377, 16-17 (Is) – MSP VII, f. 173v, *keph.* ܐ.

¹⁵⁴ Il est possible de trouver des cas où le complément du nom précède le substantif auquel il se réfère, mais il s'agit d'occurrences très rares. Par ex., τοῦ Ἰσραὴλ συμφορὰ καὶ σωτηρία = ܠܘܝܢܐ ܡܢ ܥܘܠܡܐ ܠܘܝܢܐ PG 376, 39-40 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܐ.

¹⁵⁵ PG 337, 1 (Js) – BS 12, 25.

¹⁵⁶ PG 318, 21 (Gn) – MSP II, 3b, 6.

¹⁵⁷ PG 322, 23 (Gn) – MSP II, 10b, 9-10.

¹⁵⁸ KING, *The Syriac Versions*, p. 105.

¹⁵⁹ Voir RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth*, p. 4, § 2.

a. Les verbes

La traduction de la plupart des modes et temps verbaux ne pose pas de problème particulier au traducteur syriaque : ainsi, pour l'indicatif, le syriaque traduit d'une manière cohérente les différents temps grec (1). Certains modes verbaux, en revanche, posent problème, car le syriaque ne les possède pas ou les emploie différemment : c'est le cas des participes et des infinitifs (2). Enfin, nous verrons comment le traducteur exprime les verbes « être » et « avoir » (3).

(1) Les équivalences des temps

Généralement, pour les temps conjugués, la *Synopse* en syriaque respecte le texte grec sous-jacent. L'indicatif présent grec est rendu par un participe ; l'imparfait par un participe suivi du verbe « être » à l'accompli ; le futur par un inaccompli. L'aoriste et le parfait grecs sont rendus par un accompli sans distinction supplémentaire. Ainsi, dans notre paragraphe modèle cité plus haut,¹⁶⁰ le présent ἐπιτίθεται est rendu par ܩܘܕܝܘܬܐ, l'imparfait ἐζήτει par ܩܘܡ ܕܥܘܕ, et les aoristes εἶπεν, ἔκλεψεν, εὗρεν ainsi que διεχωρίσθησαν respectivement par ܩܘܕܝܘܬܐ, ܕܥܘܕ, ܩܘܡ, ܩܘܕܝܘܬܐ.¹⁶¹

(2) Participes et infinitifs

En ce qui concerne les participes, la traduction dépend de la fonction qu'ils assument dans le texte grec. Les participes apposés sont rendus par ܐܘܬܐ + participe, parfois suivi de ܩܘܡ (pour le participe présent grec), et ܐܘܬܐ + accompli (pour le participe aoriste ou parfait grec, ou encore pour le génitif absolu, à tous les temps). Ainsi, λέγοντες est traduit par ¹⁶²ܩܘܕܝܘܬܐ ܐܘܬܐ, μὴ δυνάμενοι par ¹⁶³ܩܘܡ ܩܘܕܝܘܬܐ ܐܘܬܐ, φαγόντες καὶ πιόντες par ¹⁶⁴ܩܘܕܝܘܬܐ ܐܘܬܐ ܐܘܬܐ et ζῶντος par ¹⁶⁵ܩܘܡ ܐܘܬܐ. L'usage régulier de la

¹⁶⁰ Voir p. xxx.

¹⁶¹ Parfois, dans le cas de certaines propositions subordonnées, l'équivalence formelle des temps n'est néanmoins pas respectée, la *consecutio temporum* étant adaptée au système syriaque, comme en PG 319, 16-17 (Gn) où le futur grec de la proposition complétive dépendante d'un passé est rendu par un participe syriaque, et pas par un inaccompli : ὅτι ... ἐπιδώσει ... καὶ ὅτι κληρονομήσει = ܕܝܘܢܐ ... ܩܘܕܝܘܬܐ (MSP II, 4b, 5-6).

¹⁶² PG 338, 10 (Js) – BS 13, 21.

¹⁶³ PG 337, 40 (Js) – BS 13, 5.

¹⁶⁴ PG 322, 28 (Gn) – MSP II, 11a, 2.

¹⁶⁵ PG 338, 6 (Js) – BS 13, 19. Signalons ici que le verbe ζάω à l'indicatif et au participe présent n'est pas traduit par un participe actif mais par l'adjectif « vivant », ܩܘܡ. Rørdam a remarqué le même procédé dans la *Syro-hexaplaire*, voir RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth*, p. 33, § 27.

ἐκ Βαιθὴλ κατώκησεν = ¹⁸³ܩܚܘܟܘܢ ܕܥܟ ܒܝܬܗܝܠ ܕܥܩܘܟܝܢ ; δείσας λαβὼν αὐτήν ἔδωκε = ¹⁸⁴ ܩܚܘܟܘܢ ܕܥܟ ܒܝܬܗܝܠ ܕܥܩܘܟܝܢ. Le même phénomène se rencontre aussi lorsque le participe se trouve dans une proposition subordonnée : συνεχώρησαν¹⁸⁵ αὐτοῖς ἐξελθοῦσιν ἀφαρπάσαι = ¹⁸⁶ ܩܚܘܟܘܢ ܕܥܟ ܒܝܬܗܝܠ ܕܥܩܘܟܝܢ.

En ce qui concerne les infinitifs, ils sont rendus le plus souvent par un infinitif introduit par *lamad* (ex. βουλόμενον ἐπιστρατεῦσαι = ¹⁸⁷ܩܚܘܟܘܢ ܕܥܟ ܒܝܬܗܝܠ ܕܥܩܘܟܝܢ). On trouve également la construction avec *dalat* : pour les infinitifs grecs présents, ܐ + participe (ἔρχεσθαι = ¹⁸⁸ܥܪܟܝܢ) ou inaccompli (μηδὲ θορνεῖν = ¹⁸⁹ܥܪܟܝܢ ܕܥܟ); pour les infinitifs grecs futurs, ܐ + inaccompli (μὴ δώσειν = ¹⁹⁰ܥܪܟܝܢ ܕܥܟ ...ܐ); pour les infinitifs grecs aoristes et parfaits, ܐ + accompli (πεποιηκέναι = ¹⁹¹ܥܪܟܝܢ ܕܥܟ ...ܐ) mais aussi inaccompli (πολεμήσαι = ¹⁹²ܥܪܟܝܢ ܕܥܟ ...ܐ).

Les infinitifs substantivés sont rendus habituellement par ܐ, ܘ, suivi d'un accompli, un inaccompli, un participe ou un imparfait, selon le temps employé en grec ; plus rarement, ils sont traduits par ܕ + infinitif¹⁹³. Lorsqu'ils sont introduits en grec par des prépositions, le syriaque traduit la préposition et la fait suivre par ܐ, ܘ ou bien par le simple ܐ : ainsi, la construction διὰ + τὸ + infinitif dans notre paragraphe modèle (διὰ τὸ πεφοβῆσθαι) est rendue par ܥܪܟܝܢ ܕܥܟ ܕܥܟ (où l'infinitif parfait grec est rendu par un imparfait syriaque) ; διὰ τὸ παρευδοκιμηθῆναι = ¹⁹⁴ ܕܥܪܟܝܢ ܕܥܟ ܕܥܟ (où l'infinitif aoriste est traduit par un accompli) ; διὰ τὸ... ῥεῖν = ܥܪܟܝܢ ...ܐ, ܘ, ܕܥܟ (où l'infinitif présent grec est traduit par participe actif).¹⁹⁵ Signalons l'expression περὶ τοῦ... εἶναι, rendue par la tournure particulière ¹⁹⁶ܥܪܟܝܢ ܕܥܟ ...ܐ, ܘ, ܕܥܟ, où chaque élément est traduit par équivalence formelle : περὶ τοῦ par ܐ, ܘ, ܕܥܟ et l'infinitif εἶναι par un infinitif syriaque introduit par *lamad*.

¹⁸³ PG 322, 55-56 (Gn) – MSP II, 12b, 7-8.

¹⁸⁴ PG 340, 2 (Jg) – BS 13, 39.

¹⁸⁵ Ici le syriaque a le verbe au singulier.

¹⁸⁶ PG 340, 63 - 341, 1 (Jg) – BS 14, 30-31.

¹⁸⁷ PG 349, 52-53 (3R) – BS 15, 27.

¹⁸⁸ PG 322, 33 (Gn) – MSP II, 11a, 10.

¹⁸⁹ PG 378, 48-49 (Jr) – MSP VII, f. 115r, *keph.* ܘ (16).

¹⁹⁰ PG 340, 60 (Jg) – BS 14, 28.

¹⁹¹ PG 338, 9 (Js) – BS 13, 20.

¹⁹² PG 338, 17 (Js) – BS 13, 25.

¹⁹³ Par ex. PG 340, 30 (Jg) εἰς τὸ ἐμπαῖξαι = ܥܪܟܝܢ ܕܥܟ BS 14, 13. Parfois, la traduction de l'infinitif substantivé entraîne une syntaxe peu naturelle en syriaque : par exemple, PG 337, 37 (Js) ἐπὶ τῷ συνθήκας ποιήσασθαι πρὸς αὐτοὺς εἰρήνης = ܥܪܟܝܢ ܕܥܟ ܕܥܟ ܕܥܟ ܕܥܟ (BS 13, 3), où sont accumulés une conjonction avec *dalat* et un infinitif régi par *lamad*.

¹⁹⁴ PG 318, 4-5 (Gn) (mais la leçon de la PG est ὑπερευδοκιμηθῆναι) – MSP II, 2b, 4.

¹⁹⁵ PG 338, 13-14 (Js) – BS 13, 23. Mais en PG 326, 17 (Ex), διὰ τὸ μὴ πληροῦσθαι = ܥܪܟܝܢ ܕܥܟ ܕܥܟ ܕܥܟ, ܘ, ܕܥܟ, où l'infinitif présent est rendu par un imparfait (MSP II, 119b, 9-10).

¹⁹⁶ PG 375, 42 (Si) – MSP VII, f. 80r, *keph.* ܘ.

Les infinitifs dépendant de conjonctions subordonnantes sont également rendus de manière variable, sans respecter l'équivalence des temps. Ainsi, un infinitif aoriste dépendant de $\pi\acute{o}\tau\iota\nu$ ἢ est rendu par ܐܘܨܬܝܢ + accompli (par ex. $\pi\acute{o}\tau\iota\nu$ ἢ $\tau\epsilon\chi\theta\eta\tilde{\nu}\alpha\iota$ = ¹⁹⁷ ܐܘܨܬܝܢ ܬܥܬܝܢ) ; $\acute{\omega}\sigma\tau\epsilon$ + inf. est rendu par ܐܘܨܬܝܢ + accompli (par ex. $\acute{\omega}\sigma\tau\epsilon$ $\acute{\epsilon}\nu\iota\sigma\chi\tilde{\upsilon}\sigma\alpha\iota$ = ¹⁹⁸ ܐܘܨܬܝܢ ܬܥܬܝܢ ܬܘܨܬܝܢ).

(3) Εἶναι et ἔχειν

La traduction des verbes « être » et « avoir » est généralement examinée dans les études sur les techniques de traduction en syriaque parce que cette langue ne possède pas de verbe à proprement parler pour les exprimer. En général, le verbe « être » est exprimé par ܕܘܪ , indépendant ou bien suivi des pronoms personnels suffixes, et le verbe « avoir » par le même élément suivi de la préposition Δ (« être à » = « avoir »).

Dans la *Synopse*, le verbe « être » est rendu par ܕܘܪ + pronoms pour le présent, avec l'ajout de l'auxiliaire ܕܘܪܐܢܝܢ pour l'imparfait. Le futur est rendu par un accompli du verbe ܕܘܪܐܢܝܢ . Ainsi, $\acute{\epsilon}\sigma\tau\acute{\iota}\nu$ est rendu par ¹⁹⁹ ܕܘܪܐܢܝܢ ; $\eta\tilde{\iota}\sigma\alpha\nu$ = ²⁰⁰ ܕܘܪܐܢܝܢ ܕܘܪܐܢܝܢ ; $\acute{\epsilon}\sigma\eta$ = ²⁰¹ ܕܘܪܐܢܝܢ .

Parfois, pour exprimer le participe futur grec du verbe « être », le syriaque recourt à l'adjectif ܕܘܪܐܢܝܢ introduit par une relative (ܐ) : $\acute{\epsilon}\sigma\sigma\omicron\mu\acute{\epsilon}\nu\eta\varsigma$ = ²⁰² ܕܘܪܐܢܝܢ ; il peut être aussi accompagné de l'infinitif du verbe ܕܘܪܐܢܝܢ , comme pour $\acute{\epsilon}\sigma\sigma\omicron\mu\acute{\epsilon}\nu\eta\nu$ = ܕܘܪܐܢܝܢ ܕܘܪܐܢܝܢ .²⁰³ Pour exprimer l'infinitif $\acute{\epsilon}\tilde{\iota}\nu\alpha\iota$, le syriaque a recours le plus souvent à ܐ + ܕܘܪ + pronom suffixe,²⁰⁴ suivi parfois de ²⁰⁵ ܕܘܪܐܢܝܢ . En un cas, il est rendu par le simple pronom enclitique, qui fait office de verbe « être » en syriaque : $\acute{\epsilon}\gamma\gamma\tilde{\upsilon}\varsigma$ $\acute{\epsilon}\tilde{\iota}\nu\alpha\iota$ = ²⁰⁶ ܕܘܪܐܢܝܢ . Enfin, en accord avec la traduction habituelle des infinitifs en général (voir *supra*), nous trouvons aussi Δ + infinitif, à savoir ²⁰⁷ ܕܘܪܐܢܝܢ .

En ce qui concerne le verbe « avoir », $\acute{\epsilon}\chi\epsilon\iota\nu$, il est généralement exprimé par ܕܘܪ + Δ et pronom suffixe (avec l'ajout de ܕܘܪܐܢܝܢ pour exprimer le passé). Ainsi $\acute{\epsilon}\chi\epsilon\iota$ = ²⁰⁸ ܕܘܪ

¹⁹⁷ PG 319, 49 (Gn) – MSP II, 6a, 1.

¹⁹⁸ PG 340, 32 (Jg) – BS 14, 14.

¹⁹⁹ PG 375, 23 (Si) – MSP VII, f. 80r, *keph.* ܐ.

²⁰⁰ PG 376, 47 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܕ.

²⁰¹ PG 378, 48 (Jr) – MSP VII, f. 115r, *keph.* ܘܢܐ.

²⁰² PG 376, 19 et 20 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܘܢܐ.

²⁰³ PG 381, 9 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܐ, et PG 384, 49 (Mi) – MSP VII, f. 102r, *keph.* ܕ.

²⁰⁴ Par exemple en PG 351, 5 (3R) – BS 16, 25, $\text{ܕܘܪܐܢܝܢ} \dots$.

²⁰⁵ PG 329 18 (Gn) – MSP II, 7a, 5-6 $\text{ܕܘܪܐܢܝܢ} \text{ܕܘܪܐܢܝܢ}$.

²⁰⁶ PG 381, 21 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܘܢܐ.

²⁰⁷ PG 383, 4 (Dn) – MSP VII, f. 143r, *keph.* ܐ.

²⁰⁸ PG 378, 7 (Jr) – MSP VII, f. 115r, *keph.* ܘܢܐ.

- ἀλλ' ἵνα... καὶ μὴ ἔχωσι λέγειν (litt. « mais pour... qu'ils n'aient pas à dire »)
ܐܘܪܐܝܠ ܩܘܡܐ ܕܘܝܬܐ ܩܘܡܐ ܕܘܝܬܐ ...ܝ ܕܘܝܬܐ ܕܘܝܬܐ (litt. « mais de manière que... et qu'il ne soit pas à eux de dire »)²²⁰

L'emploi de cette tournure particulière, qui paraît à première vue fautive en syriaque, est néanmoins attesté dans des textes à l'origine composés en syriaque, comme le *Commentaire de la Genèse* d'Éphrem de Nisibe, mais aussi, à la fois pour ἔχω et εἰμί, dans des traductions du grec remontant au V^e siècle, comme celle de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée.²²¹ De plus, elle semble caractériser les choix de traduction des VI^e et VII^e siècles. Elle se retrouve ainsi dans l'*Harqléenne*²²² et dans le *Ad Tiberium* de Cyrille d'Alexandrie,²²³ pour devenir systématique dans la traduction de Jacques d'Édesse des homélies de Sévère d'Antioche.²²⁴ Cependant, la rareté de son occurrence dans notre texte n'est pas un indice suffisant à lui seul pour placer notre traduction avant le VI^e siècle. En effet, dans la révision des *Scholies mythologiques* du Pseudo-Nonnus par Paul d'Édesse, effectuée en 623/4, on trouve la tournure ܩܘܡܐܝܢ ܕܘܝܬܐ pour traduire εἶναι, alors qu'elle n'est jamais employée pour rendre ἔχειν.²²⁵ Force est donc de conclure que cette construction n'est pas un élément discriminant pour dater des textes.

b. Le substantif

De manière générale, on observe une équivalence formelle dans la traduction des substantifs, rendus donc par des substantifs. Or, si le genre peut différer entre le grec et le syriaque, le nombre en revanche devrait correspondre dans les deux langues, ce qui n'est pourtant pas toujours le cas. Certains mots pluriels en grec sont en effet

²²⁰ PG 338, 15 (Js) – BS 13, 24.

²²¹ Voir VAN ROMPAY, *Les versions syriaques*, p. 121, qui renvoie dans la n. 27 à son *Some Preliminary Remarks on the Origins of Classical Syriac as a Standard Language. The Syriac Version of Eusebius of Caesarea's Ecclesiastical History*, dans G. GOLDENBERG – S. RAZ (eds), *Semitic and Cushitic Studies*, Wiesbaden, 1994, pp. 84-85.

²²² Voir S. P. BROCK, *Limitations of Syriac in Representing Greek*, dans B. M. METZGER (ed.), *The Early Versions of the New Testament: Their Origin, Transmission and Limitations*, Oxford, 1977, pp. 83-98 (part. p. 91).

²²³ KING, *The Syriac Versions*, p. 117.

²²⁴ Dans sa révision de la traduction du début du VI^e siècle attribuée à Paul de Callinice : voir VAN ROMPAY, *Les versions syriaques*, pp. 120-121.

²²⁵ BROCK, *The Syriac Version*, pp. 39-40. Pour la *Syro-hexaplaire*, Rørdam ne mentionne pas d'attestation de cette construction, ni deux autres études concernant les caractéristiques de sa traduction : J. A. LUND, *Syntactic Features of the Syro-hexapla of Ezekiel*, dans *Aramaic Studies* 4, 1 (2006), pp. 67-81, et M. LILJESTRÖM, *Observations on the Mode of Translation in the Syrohexapla*, dans J. A. LOOPSTRA – M. SOKOLOFF (eds), *Foundations for Syriac Lexicography V: Colloquia of the International Syriac Language Project*, Piscataway, 2013, pp. 91-102.

rendus par des singuliers en syriaque : συμφοράς = ²²⁶ܥܘܩܬܐ ; τῶν θηρίων = ܕܘܢܝܐ
²²⁷ܥܘܪܐ ; τὰ διχοτομήματα = ²²⁸ܥܘܕܝܐ ܕܥܘܕܝܐ. D'autres, au contraire, au singulier en grec,
se retrouvent au pluriel en syriaque : δόγμα = ²²⁹ܥܘܩܬܐ ; ἐξ ἀδικίας = ²³⁰ܥܘܕܝܐ ܥܘܕܝܐ ; τῶ
νόμῳ = ²³¹ܥܘܩܬܐ. Ces écarts pourraient avoir une origine matérielle – l'indication du
pluriel en syriaque ne se faisant que par l'ajout de deux points au-dessus d'une lettre
–, mais ils pourraient également témoigner d'une manière de rendre la nuance
abstraite ou générale (avec le singulier), ou bien concrète et particulière (avec le
pluriel) : par exemple, dans le syntagme περὶ θυσιῶν τῶν ἐξ ἀδικίας,²³² le grec
indique par le singulier que c'est chaque injustice qui nécessite un sacrifice, alors que
le syriaque précise la multiplicité de ces injustices ; de même dans τὰ διχοτομήματα
ποιεῖ,²³³ où le grec fait référence à tous les découpages des corps des victimes et le
syriaque à l'opération générale.

En outre, quelques mots posent visiblement un problème d'interprétation au traducteur, qui s'efforce de rendre au mieux le sens grec en recourant à un complément du nom apposé au substantif. C'est le cas de ἀλληγορία, qui est traduit par l'expression ܥܘܕܝܐ ܕܘܢܝܐ ܕܥܘܕܝܐ, littéralement « interprétation de l'altérité de la manière ».²³⁴

On remarque enfin la présence assez significative de substantifs en *-uta*, voire en *-nuta*, pour traduire des termes grecs abstraits. Ils sont le signe d'une volonté d'adhérer au texte d'origine, puisque ces suffixes, créateurs de substantifs en syriaque, sont ajoutés aux racines afin de respecter la catégorie grammaticale du grec.²³⁵ Nous ne citons ici que quelques exemples, car la plupart seront mentionnés plus bas, dans la partie consacrée aux calques : ἐπιτροφή = ²³⁶ܥܘܩܬܐ ܥܘܩܬܐ ; παραίτησις = ܥܘܩܬܐ ܥܘܩܬܐ ²³⁷ ; ἀποβολή = ²³⁸ܥܘܩܬܐ ܥܘܩܬܐ. Le passage suivant montre bien la teneur de la traduction syriaque quant à l'emploi récurrent de ces substantifs :

²²⁶ PG 380, 16 (Jr) – MSP VII, f. 115v, *keph.* ܘܕ.

²²⁷ PG 383, 17 (Dn) – MSP VII, f. 143r, *keph.* ܘܕ.

²²⁸ PG 319, 37 (Gn) – MSP II, 5b, 5.

²²⁹ PG 382, 51 (Dn) – MSP VII, f. 143r, *keph.* ܘܕ.

²³⁰ PG 376 6 (Si) – MSP VII, f. 80v, *keph.* ܘܕ.

²³¹ PG 376, 12 (Si) – MSP VII, f. 80r, *keph.* ܘܕ.

²³² PG 376 6 (Si) – MSP VII, f. 80v, *keph.* ܘܕ.

²³³ PG 319, 37 (Gn) – MSP II, 5b, 5.

²³⁴ PG 383, 60 (Jl) – MSP VII, f. 103v, *keph.* ܘܕ.

²³⁵ Sur ce phénomène, indice d'une proximité croissante avec le texte grec de départ, voir BROCK, *Diachronic Aspects*.

²³⁶ PG 377, 9 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܘܕ, ainsi que dans la notice inédite sur *Sophonie*, MSP VII, f. 108r, *keph.* ܘܕ.

²³⁷ PG 376, 17-18 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܘܕ.

²³⁸ PG 376, 22 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܘܕ.

d. Les pronoms

Généralement, on traduit un pronom grec par un pronom syriaque. En outre, on observe une cohérence dans la traduction des différents pronoms.

Le pronom personnel αὐτός (etc.) est toujours rendu par le pronom personnel ²⁵⁴ܐܢܗ (etc.).

Le pronom démonstratif de proximité οὗτος est traduit par ²⁵⁵ܗܝܟܝܠܐ, αὕτη par ²⁵⁶ܗܝܟܝܠܐ; le pronom démonstratif τοσοῦτος est rendu par ²⁵⁷ܗܝܟܝܠܐ ܘܗܝܟܝܠܐ; le pronom démonstratif d'éloignement ἐκεῖνος (etc.) est traduit par ²⁵⁸ܐܢܗ (etc.).

Le pronom relatif est rendu par un pronom relatif (normalement constitué en syriaque par un pronom démonstratif suivi du *dalat*). Ainsi, par exemple, ἐν ᾗ = ²⁵⁹ܐܢܗ ܘܢܝܘܢܐ, ou encore οὗς = ²⁶⁰ܐܢܗ ܘܢܝܘܢܐ.

Le pronom indéfini τις est habituellement rendu par ²⁶¹ܘܢܝܘܢܐ, à la fois pour le masculin et le féminin. Dans un cas, il est traduit par ܐܢܗ. ²⁶² Le pronom indéfini ἕκαστος est quant à lui traduit par ²⁶³ܘܢܝܘܢܐ.

Le pronom réfléchi ἑαυτοῦ est parfois rendu par le simple pronom personnel suffixe (introduit par *lamad* ou la préposition concernée) : ainsi, par exemple, ἐπὶ... ἑαυτόν = ²⁶⁴ܘܢܝܘܢܐ, ἑαυτῶ = ²⁶⁵ܘܢܝܘܢܐ, et ἐφ' ἑαυτῶν = ²⁶⁶ܘܢܝܘܢܐ. Cependant, dans d'autres occurrences, il est rendu par un pronom personnel séparé suivi de sa forme suffixe : on trouve ἑαυτόν traduit par ²⁶⁷ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ; ἑαυτῶ par ²⁶⁸ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ; ἑαυτούς par ²⁶⁹ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ; ἀφ' ἑαυτῶν par ²⁷⁰ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ; ἑαυτοῖς par ²⁷¹ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ. La même construction se retrouve dans la *Syro-hexaplaire*,²⁷² *l'Harqléenne* ainsi que la révision des *Scholies*

²⁵⁴ Par ex. PG 222, 17 (Gn) – MSP II, 10a, 15.

²⁵⁵ Par ex. PG 350, 21 (3R) – BS 16, 2.

²⁵⁶ Par ex. PG 379, 56 (Jr) – MSP VII, f. 115v, *keph.* ܘܢܝܘܢܐ.

²⁵⁷ Par ex. PG 351, 44 (4R) – BS 17, 5.

²⁵⁸ Par ex. PG 377, 46 (Is) – MSP VII, f. 173v, *keph.* ܘܢܝܘܢܐ.

²⁵⁹ PG 376, 27 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܘܢܝܘܢܐ.

²⁶⁰ PG 322, 26 (Gn) – MSP II, 10b, 14.

²⁶¹ Par ex. PG 328, 23 (Ex) – MSP II, 123a, 19 ; il s'agit ici d'une citation d'Ex 33, 11. C'est le cas aussi de la *Syro-hexaplaire*. Voir RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth*, p. 31, § 25.

²⁶² PG 328, 15 (Ex) – MSP II, 123a, 6, citant Ex 32, 26.

²⁶³ PG 351, 21 (4R) – BS 16, 34.

²⁶⁴ PG 340, 33-34 (Jg) – BS 14, 15.

²⁶⁵ PG 340, 41 (Jg) – BS 14, 19.

²⁶⁶ PG 349, 52 (3R) – BS 15, 27.

²⁶⁷ Par ex. PG 350, 20 (3R) – BS 16, 2.

²⁶⁸ PG 379, 30 (Jr) – MSP VII, f. 115v, *keph.* ܘܢܝܘܢܐ.

²⁶⁹ PG 352, 27 (4R) – BS 17, 29.

²⁷⁰ PG 326, 15-16 (Ex) – MSP II, 119b, 8.

²⁷¹ PG 379, 1 (Jr) – MSP VII, f. 115r, *keph.* ܘܢܝܘܢܐ.

²⁷² Voir RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth*, p. 30, § 23.

mythologiques du Pseudo-Nonnus par Paul d'Édesse,²⁷³ à savoir des traductions du début du VII^e siècle. En revanche, nous ne trouvons jamais dans notre texte le rendu avec ܡܘܘܩܐ qui caractérise les traductions de la fin du V^e et du début du VI^e siècle²⁷⁴ et apparaît encore dans celles de la première moitié de ce même siècle.²⁷⁵

Il arrive également que le syriaque emploie une expression idiomatique : ainsi, καθ' ἑαυτὰς est traduit ²⁷⁶ ܥܡܠܐ ܥܡܡܘܗ, une tournure utilisée aussi dans la *Syro-hexaplaire*.²⁷⁷

Enfin, quand le pronom réfléchi est au génitif et a donc un sens possessif, il est invariablement rendu par ܕܢܐ suivi du pronom personnel suffixe, ce qui est habituel aussi dans ce texte pour traduire la syntaxe du génitif (voir plus bas). Ainsi, par exemple, ἑαυτοῦ = ²⁷⁸ܡܠܢܐ et ἑαυτῆς = ²⁷⁹ܡܠܢܐ.

e. L'adjectif

L'adjectif grec est généralement rendu en syriaque par un adjectif et non par un complément du nom, qui est l'usage le plus fréquent dans les traductions libres.²⁸⁰ On rencontre néanmoins quelques exceptions à cette correspondance formelle : l'adjectif πάροικος est ainsi rendu par un verbe à l'inaccompli, ²⁸¹ܠܒܘܠܐ (« elle s'installera »), qui correspond au sens du terme grec ; περίφοβος est traduit par un complément, ܠܒܠܘܒܐ « dans la crainte » ;²⁸² de même ἐπικατάρατος est exprimé par le complément ܠܒܠܘܠܐ ܕܡܠܟܐ « sous la malédiction » ;²⁸³ l'adjectif substantivé au superlatif dans la phrase αὐτῶν οἱ πλεῖστοι τῶν μαχίμων (« d'eux les plus nombreux parmi les guerriers ») est traduit par un substantif suivi d'un complément du nom, à savoir ܠܡܠܘܬܐ ܕܡܠܟܐ (« la multitude des guerriers appartenant à eux »).²⁸⁴ Enfin, pour deux adjectifs

²⁷³ BROCK, *The Syriac Version*, p. 38. Brock remarque que cette construction n'est pas totalement absente des textes directement composés en syriaque, tels les écrits d'Éphrem de Nisibe et de Jacques de Saroug (p. 38, n. 1).

²⁷⁴ Comme la première traduction des *Scholies mythologiques*, voir BROCK, *The Syriac Version*, p. 37.

²⁷⁵ Comme le *Contra Orientales* et l'*Explanatio XII capitolorum*, voir KING, *The Syriac Versions*, pp. 119 et 125.

²⁷⁶ PG 381, 32 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܕܢܐ.

²⁷⁷ RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth*, p. 30, Annot. I.

²⁷⁸ PG 328, 23 (Ex) – MSP II, 123a, 19.

²⁷⁹ PG 319, 44 (Gn) – MSP II, 5b, 14.

²⁸⁰ Ainsi que dans les textes originellement composés en syriaque dans les premiers siècles : voir par exemple S. P. BROCK, *Some Diachronic Features of Classical Syriac*, dans M. F. J. BAASTEN – W.T. VAN PEURSEN (eds), *Hamlet on a Hill: Semitic and Greek Studies Presented to Professor T. Muraoka on the Occasion of His Sixty-Fifth Birthday* (OLA, 118), Leuven – Paris – Dudley (MA), 2003, pp. 95-111, en part. pp. 105-106.

²⁸¹ PG 319, 38 (Gn) – MSP II, 5b, 6.

²⁸² PG 322, 34 (Gn) – MSP II, 11a, 12.

²⁸³ PG 318, 2 (Gn) – MSP II, 2a, 8.

²⁸⁴ PG 337, 1 (Js) – BS 12, 25.

en particulier, le traducteur emploie une expression idiomatique syriaque : αὐτόματα = ²⁸⁵ ܐܘܬܘܡܬܐ ܐܘܬܘܡ et λοιπός = ܠܘܝܘܥܘܝܐ, ce dernier étant un complément du nom (litt. « du reste »).²⁸⁶

De même, les adjectifs de matière sont généralement traduits par un complément du nom : ainsi, χρυσοῦς est toujours rendu par ܟܪܘܣܘܝܐ, comme dans σκεύη ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ = ²⁸⁷ ܟܪܘܣܘܝܐ ܟܪܘܣܘܝܐ ܟܪܘܣܘܝܐ, ou encore τὰ σκεύη τὰ χρυσᾶ καὶ ἀργυρᾶ = ²⁸⁸ ܟܪܘܣܘܝܐ ܟܪܘܣܘܝܐ ܟܪܘܣܘܝܐ, où l'adjectif ἀργυροῦς est aussi traduit par le complément « d'argent », ici avec deux synonymes. Cependant, l'adjectif de matière πέτρινος est traduit par l'adjectif ²⁸⁹ ܩܘܝܬܘܝܐ.

Comme dans ce dernier cas, ailleurs la catégorie grammaticale de l'adjectif est généralement respectée. Ainsi, γυμνός = ²⁹⁰ ܩܘܝܬܘܝܐ ; λαθραῖος = ²⁹¹ ܩܘܝܬܘܝܐ ; ξηρός = ²⁹² ܩܘܝܬܘܝܐ ; ὀλόκληρος = ²⁹³ ܩܘܝܬܘܝܐ ; παλαιός = ²⁹⁴ ܩܘܝܬܘܝܐ ; πεπαλαιώμενος = ²⁹⁵ ܩܘܝܬܘܝܐ ; πολέμιος = ²⁹⁶ ܩܘܝܬܘܝܐ. On remarquera que, le plus souvent, l'adjectif syriaque est formé sur le participe, actif ou passif, avec une tendance à ajouter la forme suffixe en *-aya* qui se rencontre dans les textes du VII^e siècle, comme l'a observé Sebastian Brock.²⁹⁷ De plus, par chance, un des adjectifs que nous venons de mentionner semble suggérer un lien avec une date précise à l'intérieur du VII^e siècle et une entreprise de traduction déterminée. Le terme ܩܘܝܬܘܝܐ (« pierreux ») semblerait en effet attesté uniquement dans la *Syro-hexaplaire*, datée de 615-617.²⁹⁸

Cette proximité avec la *Syro-hexaplaire* est confirmée par le traitement de l'adjectif en position d'attribut. Dans cette dernière comme dans la version syriaque de la *Synopse*, mais contrairement à la *Peshitta* par exemple, il n'est pas traduit par un état

²⁸⁵ PG 337, 9 (Js) – BS 12, 29.

²⁸⁶ Par exemple, PG 338, 18 (Js) αἱ λοιπαὶ φυλαί = ܐܘܬܘܡܬܐ ܐܘܬܘܡܬܐ ܐܘܬܘܡܬܐ BS 13, 25. Le même rendu se trouve dans la *Syro-hexaplaire*. Voir RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth*, p. 10.

²⁸⁷ PG 325, 45 (Ex) – MSP II, 118a, 18-19.

²⁸⁸ PG 326, 42 (Ex) – MSP II, 120b, 18-19. La PG porte ici τὰ σκεύη τὰ ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ. La même solution est adoptée par la *Syro-hexaplaire*. Voir RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth*, p. 10, § 8.

²⁸⁹ PG 336, 51 (Js) – BS 12, 24.

²⁹⁰ PG 376, 42 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܩܘܝܬܘܝܐ.

²⁹¹ PG 322, 23 (Gn) – MSP II, 10b, 10.

²⁹² PG 337, 32 (Js) – BS 13, 1.

²⁹³ PG 337, 25 (Js) – BS 12, 38.

²⁹⁴ PG 337, 31 (Js) – BS 13, 1.

²⁹⁵ PG 337, 32-33 (Js) – BS 13, 1.

²⁹⁶ L'adjectif πολέμιος est constamment traduit par l'adjectif ܩܘܝܬܘܝܐ. Ainsi, en PG 376, 26-27 (Is), là où les mss ont τῶν πολεμίων αὐτῶν, le syriaque, avec sa traduction ܩܘܝܬܘܝܐ ܩܘܝܬܘܝܐ ܩܘܝܬܘܝܐ (MSP VII, f. 173r, *keph.* ܩܘܝܬܘܝܐ) semble refléter un modèle différent, qui devait avoir τῶν πολεμούντων αὐτούς.

²⁹⁷ BROCK, *Diachronic Aspects* et IDEM, *A Criterion for Dating Undated Syriac Texts: The Evidence From Adjectival Forms in -aya*, dans *Parole de l'Orient* 35 (2010), pp. 111-124.

²⁹⁸ D'après le recensement le plus récent de S. P. BROCK, *The Chronological Development of Adjectives in -aya up to 725*, dans *Hugoye* 24.1 (2021), pp. 53-125, adjectif à p. 91.

absolu, comme on l'attendrait, mais par un état emphatique, déterminé :²⁹⁹ par exemple, κελεύεται Ἡσαΐας γυμνὸς περιπατῆσαι = ³⁰⁰ܘܢܘܨܘܢܐ ܕܗܝܫܝܐܝܘܬܐ ܕܥܘܠܡܐ ܕܥܘܠܡܐ.

En revanche, la traduction de l'adjectif indéfini πᾶς et du substantif qui le suit dénote une différence par rapport à la *Syro-hexaplaire*. Dans cette dernière, ܐܘܠܐ est suivi de préférence par un substantif à l'état emphatique, déterminé, et non pas, comme ce serait plus correct en syriaque, d'un état absolu,³⁰¹ alors que nous n'observons jamais cette caractéristique dans notre texte.³⁰²

Pour finir, l'adjectif indéfini ἴδιος est toujours rendu dans notre texte par ܐܘܠܐ suivi du pronom suffixe,³⁰³ et jamais par l'adjectif ³⁰⁴ܐܘܠܐܝܢܐ. Or, ce dernier, bien qu'il soit déjà attesté dans des traductions du début du VI^e siècle,³⁰⁵ ne se retrouve que très rarement dans la *Syro-hexaplaire*,³⁰⁶ alors qu'il est régulièrement employé presque un siècle plus tard par Jacques d'Édesse.³⁰⁷ L'absence, dans notre texte, de l'adjectif ܐܘܠܐܝܢܐ nous éloigne donc de son époque et de ses techniques.

f. Les parties invariables du discours : adverbess, particules, prépositions, conjonctions

Nous allons examiner à présent la manière par laquelle le traducteur rend les adverbess, les particules, les prépositions et les conjonctions.

(1) Les adverbess

Généralement, les adverbess en grec sont rendus en syriaque par des adverbess. Néanmoins, contrairement aux catégories précédentes, on observe ici plus de flexibilité dans leur traduction. Ainsi, les adverbess de manière sont rendus par leurs équivalents en *-ayt*, comme dans notre paragraphe modèle, où σφοδρῶς = ³⁰⁸ܕܘܠܥܘܠܡܐܝܢܐ, ou, ailleurs, τραχέως = ³⁰⁹ܕܘܠܥܘܠܡܐܝܢܐ ou encore ἑτοίμως = ³¹⁰ܕܘܠܥܘܠܡܐܝܢܐ. L'équivalence

²⁹⁹ Voir LUND, *Syntactic Features*, pp. 72-74.

³⁰⁰ PG 376, 42 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܕܘܠܥܘܠܡܐܝܢܐ.

³⁰¹ LUND, *Syntactic Features*, p. 74.

³⁰² Ici, l'adjectif apparaît une dizaine de fois et il est invariablement rendu par ܐܘܠܐ + pronom personnel suffixe, suivi par des substantifs à l'état emphatique, ce qui est conforme à la norme syriaque.

³⁰³ Par ex. PG 352, 20 (4R) – BS 17, 26.

³⁰⁴ Le rendu de ἴδιος par ܐܘܠܐܝܢܐ est aussi typique des traductions du VI^e siècle, comme l'*Explanatio XII capitolorum*, voir KING, *The Syriac Versions*, pp. 119-120.

³⁰⁵ D'après le recensement de BROCK, *The Chronological Development*, p. 85.

³⁰⁶ Voir RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth*, p. 11, qui en relève une seule occurrence dans les livres des *Juges* et de *Ruth*.

³⁰⁷ Dans sa révision des *Homélie*s de Sévère d'Antioche, par exemple : voir VAN ROMPAY, *Les versions syriaques*, p. 147, avec la variante ܐܘܠܐܝܢܐ aussi.

³⁰⁸ PG 322, 27 (Gn) – MSP II, 11a, 1.

³⁰⁹ PG 322, 21 (Gn) – MSP II, 10b, 6.

³¹⁰ PG 322, 49 (Gn) – MSP II, 12a, 7.

formelle est maintenue même dans un cas où l’adverbe fait partie d’une expression idiomatique en grec qui, alors, ne se comprend plus en syriaque : ἀγαπητῶς ἔχων est ainsi traduit littéralement par ³¹¹ܐܠ ܕܢܝܢ ܕܢܝܢܘܬܐ, échouant à transmettre en syriaque le sens « suffire », qui est celui du grec.³¹²

Il s’agit cependant d’un cas isolé. En effet, il y a davantage d’occurrences où l’équivalence formelle n’est pas respectée. Par exemple, ἀλληγορικῶς est rendu une fois seulement par un adverbe en -ayt, ³¹³ܕܢܝܢܘܬܐ, alors qu’il est traduit ailleurs par la locution ³¹⁴ܕܢܝܢܘܬܐ ܕܢܝܢܘܬܐ ; de même εὐνοϊκῶς = ³¹⁵ܢܝܢܘܬܐ ܕܢܝܢܘܬܐ ; ἱστορικῶς est traduit par le complément ܢܝܢܘܬܐ ܕܢܝܢܘܬܐ (litt. « comme selon l’histoire ») ;³¹⁶ ἀπροφυλάκτως, lui, est même traduit par une proposition circonstancielle, ³¹⁷ܕܢܝܢܘܬܐ ܕܢܝܢܘܬܐ ܕܢܝܢܘܬܐ, litt. « quand nous ne nous sommes pas protégés à l’avance » où, sans surprise, l’α- privatif est rendu par ܕ et προ- par le verbe ܢܝܢܘܬܐ.

À l’inverse, l’adverbe en -ayt ܕܢܝܢܘܬܐ traduit généralement la locution adverbiale τὸ μὲν πρῶτον,³¹⁸ bien qu’elle soit une fois rendue par le complément de temps ³¹⁹ܢܝܢܘܬܐ.

En outre, en plusieurs occasions, un adverbe grec est traduit en syriaque par un adjectif ou par un substantif précédé d’une préposition. Ainsi, ἐκ γῆς πόρρωθεν = ³²⁰ܢܝܢܘܬܐ ܕܢܝܢܘܬܐ ܕܢܝܢܘܬܐ, πόρρω = ³²¹ܢܝܢܘܬܐ ܕܢܝܢܘܬܐ, πρῶτον... πλησίον = ³²²ܢܝܢܘܬܐ ... ܢܝܢܘܬܐ.

Les autres adverbes grecs sont généralement traduits en syriaque de façon cohérente tout au long des notices. Nous en donnons ici une liste non exhaustive :

ἄνωθεν = ܕܢܝܢܘܬܐ

ἔμπροσθεν = ³²³ܢܝܢܘܬܐ ܕܢܝܢܘܬܐ

ἔτι = ܕܢܝܢܘܬܐ

λοιπόν = ܕܢܝܢܘܬܐ

³¹¹ PG 350, 49-50 (3R) – BS 16, 16. Cet adjectif est traduit de la même manière dans la *Syro-hexaplaire* de Dn 3, 15, voir RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth*, p. 58, § 39.

³¹² Voir aussi *supra*, dans la partie sur le verbe ἔχειν.

³¹³ PG 382, 21-22 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܢܝܢܘܬܐ.

³¹⁴ PG 376, 40 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܕܢܝܢܘܬܐ. Ici le texte de la PG est ἀλληγορεῖ κάκωσιν. Cf. également PG 376, 49 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܕܢܝܢܘܬܐ.

³¹⁵ PG 380, 39 (Jr) – MSP VII, f. 116r, *keph.* ܢܝܢܘܬܐ.

³¹⁶ Par ex. PG 377, 11 (Is) – MSP VII, f. 173v, *keph.* ܕܢܝܢܘܬܐ. La PG a ἱστορία ὡς.

³¹⁷ PG 371, 51 (Si) – MSP VII, f. 80r, *keph.* ܕܢܝܢܘܬܐ. La PG a ἀπροφυλάκτως.

³¹⁸ Par ex. PG 322, 22 (Gn) – MSP II, 10b, 8 ; PG 340, 23 (Jg) – BS 14, 10 ; PG 352, 31 (4R) – BS 17, 13. Toujours avec le rendu de μὲν par ܕܢܝܢܘܬܐ.

³¹⁹ PG 340, 55 (Jg) – BS 14, 25. Ici aussi avec ܕܢܝܢܘܬܐ.

³²⁰ PG 337, 33-34 (Js) – BS 13, 2.

³²¹ PG 337, 34 (Js) – BS 13, 2

³²² PG 337, 39-40 (Js) – BS 13, 4.

³²³ Notons cependant que cet adverbe est également traduit par une préposition suivie du pronom suffixe, ܕܢܝܢܘܬܐ PG 353, 48 (4R) – BS 18, 34.

μηκέτι = ܥܘܕܝ ܠܐ
 ὅμως = ܥܘܕܝ
 οὐκέτι = ܥܘܕܝ ܠܐ
 οὕτως = ܥܘܕܝ
 πάλιν = ܥܘܕܝ
 τότε = ܥܘܕܝ

Cependant, un adverbe syriaque peut traduire autre chose qu'un adverbe grec, par exemple la locution adverbiale ἐν τῷ αὐτῷ, qui est rendue par ³²⁴ܥܘܕܝ ܠܐ. Cette flexibilité montre une attention du traducteur syriaque au sens du texte.

(2) Les particules

Les particules grecques sont toujours traduites dans notre texte³²⁵ et cela, de manière cohérente. Ainsi, pour ne citer que les plus fréquentes, μέν = ܥܘܕܝ, δέ = ܥܘܕܝ, γὰρ = ܥܘܕܝ et οὖν = ܥܘܕܝ, où, le plus souvent, le syriaque translittère le grec. À la différence de la conjonction ἄν / ἐάν introduisant la protase de la phrase conditionnelle,³²⁶ la particule modale ἄν n'est généralement pas traduite. Nous la trouvons seulement à deux reprises, à l'intérieur d'une proposition relative :

- ὅθεν γὰρ ἂν ἄρξηται τις = ³²⁷ܥܘܕܝ ܥܘܕܝ ܥܘܕܝ ܥܘܕܝ ܥܘܕܝ ܥܘܕܝ
- ἐν οἷς ἂν ὑπόσχη θεῶ = ³²⁸ܥܘܕܝ ܥܘܕܝ ܥܘܕܝ ܥܘܕܝ ܥܘܕܝ ܥܘܕܝ ܥܘܕܝ

En revanche, la particule ἢ est rendue par ܥܘܕܝ non seulement lorsqu'elle exprime la conjonction de coordination « ou », mais également quand elle a un sens comparatif³²⁹, ce qui devient inintelligible en syriaque.

³²⁴ PG 377, 8 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܥܘܕܝ.

³²⁵ Cela a une importance critique en ce sens que, quand elles ne sont pas traduites, nous pouvons attribuer l'absence de la particule au modèle grec de la version syriaque. La traduction systématique de la particule μέν, par exemple, se trouve déjà dans les œuvres de Paul de Callinice, dans les années 520. Voir KING, *Paul of Callinicum*, p. 340.

³²⁶ Sur laquelle, voir *infra*.

³²⁷ PG 337, 10-11 (Js) – BS 12, 30.

³²⁸ PG 375, 27-29 (Si) – MSP VII, f. 80r, *keph.* ܥܘܕܝ. Il s'agit d'une attitude propre déjà au traducteur de la *Syro-hexaplaire* : voir RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth*, p. 5, § 3 (2). Voir aussi VAN ROMPAY, *Les versions syriaques*, p. 173 pour la traduction de cette particule à l'intérieur de phrases relatives, comme ici, chez Jacques d'Édesse.

³²⁹ PG 337, 50 (Js) – BS 13, 10 ; PG 340, 35 (Jg) – BS 14, 16.

(3) Les prépositions

Sans surprise, le traducteur syriaque rend les prépositions de manière cohérente tout au long des différents *Capitula*. Nous donnons ici une liste des prépositions les plus récurrentes :

ἀντί = ܐܢܬܝ

ἀπό = ܥܘܢ

ἐκ = ܥܘܢ

περί = ܕܘܠܘܢ

ὑπέρ = ܐܠܘܢ

ὑπό = ܥܘܢ

εἰς est généralement rendu par ܕ, sauf lorsque le verbe syriaque employé régit une autre préposition.³³⁰ En outre, lorsque εἰς exprime un complément de relation, le syriaque le rend par ܥܘܢ.³³¹ En revanche, πρὸς est traduit par son équivalent ܕܐܠ même lorsqu'il dépend de verbes déclaratifs grecs qui, en syriaque, demanderaient d'autres prépositions : par exemple προλέγω πρὸς = ³³²ܕܐܠ ܝܘܪܥ ܕܡܝܢ. Cette correspondance caractérise les traductions plus tardives.³³³ Ces éléments contribuent à donner l'image d'une traduction littérale qui, bien que par moments servile, cherche néanmoins à respecter la langue d'arrivée à plusieurs occasions.

De la même manière, pour les prépositions grecques dont le sens change en fonction du cas qu'elles régissent, le traducteur modifie le correspondant syriaque en l'adaptant aux sens véhiculés par le grec. Ainsi :

διά + accusatif = ܕܘܠܘܢ

+ génitif = ܥܘܢ (compl. de moyen) ; ܕ (compl. de lieu)

ἐπί + datif ou accusatif = ܕ, mais aussi parfois ܝܘܪܥ

+ génitif (compl. de lieu) = le plus souvent ܕ, parfois ܥܘܢ ܕܐܠ ou même ܥܘܢ

³³⁰ PG 322, 45 (Gn) – MSP II, 12a, 1 rendu par ܥܘܢ, régi par ܥܘܢ ; et en PG 376, 24 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܥܘܢ, où εἰς est exprimé par ܥܘܢ, requis par le verbe ܕܐܠ.

³³¹ Voir par exemple, dans la notice sur *Isaïe*, PG 374, 40 εἰς τὰ ἔθνη = ܥܘܢ ܕܐܠ MSP VII, f. 173r, *keph.* ܥܘܢ.

³³² Par ex. PG 384, 8 (Am) – MSP VII, f. 99v, *keph.* ܕ. S. P. BROCK, *Aspects of Translation Technique in Antiquity*, dans *Greek Roman and Byzantine Studies* 20 (1979), pp. 69-87, en particulier p. 82, n. 28, où il indique qu'il s'agit d'un trait des traductions plus tardives, qui n'est pas attesté dans les premières traductions ni dans les textes à l'origine composés en syriaque.

³³³ Voir BROCK, *Aspects of Translation Technique*, p. 82 ; la concordance de πρὸς par ܕܐܠ va jusqu'à transformer cette préposition en conjonction, qui est alors suivie de ܥܘܢ + inaccompli (traduisant habituellement des infinitifs substantivés) pour donner le sens d'une proposition finale : c'est le cas en PG 325, 47 (Ex) δίδωσιν αὐτῷ σημεῖα τρία πρὸς τὸ πιστευσθῆναι = ܕܐܠ ܕܐܠ ܕܐܠ ܕܐܠ ܕܐܠ ܕܐܠ (MSP II, 118a, 19 - 118b, 2).

ὅταν = ³⁴⁵ ܐܘܬܐܢ

ὅτι = (à valeur déclarative) ܐ, (à valeur causale) ܐܘܠܐ

πρὶν ἢ = ܡܘܩܡ

ὥς = (temporel et causal) ܘܚܐ, ܐܘܠܐ (comparatif³⁴⁶ et lorsqu'il est suivi de participe³⁴⁷), ܐܘܠܐܘܢ (+ infinitif, à valeur consécutive)³⁴⁸

ὥσπερ = ܐܘܠܐܘܢ

ὥστε = ܐܘܠܐܘܢ

En ce qui concerne la conjonction *ὅτι*, elle est rendue par ܐܘܠܐܘܢ suivi de l'inaccompli, sauf à trois reprises : à deux endroits, elle est rendue par un simple ³⁴⁹ܐ et dans une occurrence elle est traduite par ܐܘܠܐܘܢ + inaccompli,³⁵⁰ sans qu'on puisse déterminer la raison de cette variation. L'emploi majoritaire de ܐܘܠܐܘܢ caractérise les traductions du VII^e siècle, comme la révision des *Scholies* du Pseudo-Nonnus par Paul d'Édesse (623)³⁵¹ et la traduction des œuvres de Sévère d'Antioche par Athanase de Nisibe (668/9).³⁵²

g. Syntaxe des cas

(1) Accusatif

Le complément d'objet direct est généralement introduit par un Δ quand il est déterminé, ce qui permet au traducteur syriaque d'éviter des ambiguïtés avec le sujet.³⁵³ De plus, il n'est pas rare que le syriaque emploie un pronom annonciateur avant le complément d'objet, lui aussi introduit par un Δ : τὴν... Πραχίλ = ³⁵⁴ܐܘܠܐܘܢ ܠܐܘܠܐܘܢ.

³⁴⁵ La même traduction est employée, entre autres, par Paul d'Édesse : voir BROCK, *The Syriac Version*, p. 36.

³⁴⁶ Néanmoins, PG 328, 23 (Ex) – MSP II, 123a, 19 porte ܐܘܠܐܘܢ, mais il s'agit d'une citation (Ex 33, 11).

³⁴⁷ Par ex. PG 385, 4 (Mi) – MSP VII, f. 102r, *keph.* ܐ. Dans la notice sur *Malachie*, actuellement inédite en grec, on lit la variante ܐܘܠܐܘܢ (MSP VII, f. 113r, *keph.* ܐ), alors qu'en PG 384, 16 (Am) – MSP VII, f. 99v, *keph.* ܐ on lit ܐܘܠܐܘܢ.

³⁴⁸ PG 381, 23 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܐ. Signalons néanmoins qu'en PG 328, 38 (Ex) – MSP II, p. 124a, 6 ὥς est traduit par ܐܘܠܐܘܢ + Δ + infinitif pour exprimer une consécutive. Enfin, en PG 382, 1 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܐ, où ὥς est suivi d'un infinitif introduit par un *verbum dicendi*, le syriaque saisit la valeur déclarative et le traduit par un simple *dalat*.

³⁴⁹ En PG 349, 58 (3R) – BS 15, 30 et dans la notice sur *Zacharie*, MSP VII, f. 109v, *keph.* ܐ.

³⁵⁰ En PG 382, 14 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܐ.

³⁵¹ BROCK, *The Syriac Version*, p. 35.

³⁵² KING, *Paul of Callinicum*, p. 340.

³⁵³ Par ex. PG 380, 57 (Is) Ὁρᾶ τὴν ὀπτασίαν Ἡσαΐας = ܐܘܠܐܘܢ ܠܐܘܠܐܘܢ ܐܘܠܐܘܢ (MSP VII, f. 173r, *keph.* ܐ), où « la vision » et « Isaïe » sont tous les deux des noms au masculin singulier qui pourraient être le sujet, mais le *lamad* permet de trancher. Il peut arriver que le *lamad* ne soit pas présent même si le complément d'objet est déterminé : τὸ ὑπόδημα, en PG 337, 7 (Js) = ܐܘܠܐܘܢ BS 12, 27.

³⁵⁴ PG 322, 41 (Gn) – MSP II, 11b, 8.

En revanche, le *lamad* n'est pas employé quand le complément est indéterminé.

Quand le complément d'objet direct est un pronom personnel, le syriaque tend à l'exprimer par un pronom personnel suffixe joint aux verbes, forme qui est typique en syriaque³⁵⁵ : ἀπέδωκε δὲ αὐτήν = ³⁵⁶ܐܦܝܕܘܟܝܘܢ ܕܗܘܐ ܐܘܬܝܢܐ = ,ܘܡܢܐ ܥܢܐܝܢܐ.³⁵⁷

(2) Génitif

Le génitif exprimant le complément du nom est traduit par ܐ + substantif. Cependant, dans certains cas, le syriaque a recours à un élément qui n'existe pas en grec, à savoir le pronom annonciateur. Il s'agit d'une redondance typique de la langue syriaque, qui ne renvoie à aucune variante dans le texte-source. En voici quelques exemples : ³⁵⁸

ὁ υἱὸς Ἐμμώρ = ³⁵⁹ܐܘܘܠܘܕܐ ܡܝܘܪ « son fils, de Emmor »

τῆς θυγατρὸς Ἰακώβ = ³⁶⁰ܘܘܠܘܕܐ ܡܝܝܘܒ « sa fille, de Jacob »

ἡ τροφὸς Ῥεβέκκας = ³⁶¹ܠܘܒܐܢܐ ܡܝܪܝܘܒܐ « sa nourrice, de Rébecca »

Ce type de redondance peut en outre aussi être alourdi par l'usage de la construction ܘܐ + pronom + ܐ + substantif. Ainsi, ὁ πατὴρ τοῦ Ἰωράμ = ³⁶²ܘܐܘܘܠܘܕܐ ܡܝܘܪܐܡ ܥܢܐܝܢܐ.

Le pronom personnel au génitif (αὐτοῦ et ἑαυτοῦ) est régulièrement rendu par ܘܐ + suffixe, et d'habitude placé après le nom qu'il affecte, comme nous l'avons indiqué plus haut. On observe un usage vraiment considérable de cette tournure, qui calque le pronom indépendant grec. La même surabondance de ܘܐ a été remarquée comme étant une caractéristique de la *Syro-hexaplaire*³⁶³ et de l'*Harqléenne*, alors qu'elle ne s'observe pas dans la technique d'un autre traducteur du début du VII^e siècle, Paul d'Édesse.³⁶⁴

Signalons, néanmoins, que parfois, surtout avec des substantifs liés au lexique de la famille, notre version traduit le possessif par le pronom personnel suffixe : ἀδελφὸν

³⁵⁵ On trouve également en fonction de complément d'objet direct le pronom personnel suffixe qui annonce le sujet de la complétive qui suit. Il s'agit d'une redondance typique syriaque qui ne renvoie pas à la présence d'un pronom à l'accusatif en grec (ex. PG 320, 33-34 [Gn] – MSP II, 8a, 3, παραγγελίας μὴ ἀποστρέψαι = ܘܘܠܘܕܐ ܡܝܘܪܐܡ).

³⁵⁶ PG 320, 19 (Gn) – MSP II, 7a, 7.

³⁵⁷ PG 322, 42-43 (Gn) – MSP II, 11b, 11.

³⁵⁸ Le pronom annonciateur peut se trouver aussi pour d'autres compléments : ainsi, ܥܢܐܝܢܐ « de lui, de Naaman » PG 352, 2 (4R) – BS 17, 15. Sur la *Syro-hexaplaire*, aussi proluxe en pronoms annonciateurs, voir RØRDAM, *Libri Judicum et Ruth*, pp. 17-18, § 13.

³⁵⁹ PG 322, 46 (Gn) – MSP II, 12a, 2-3.

³⁶⁰ PG 322, 47 (Gn) – MSP II, 12a, 4.

³⁶¹ PG 322, 54 (Gn) – MSP II, 12b, 6.

³⁶² PG 352, 51 (4R) – BS 18, 1.

³⁶³ Voir LUND, *Syntactic Features*, pp. 70-71.

³⁶⁴ Voir BROCK, *The Syriac Version*, p. 37.

αὐτοῦ = ³⁶⁵ܘܘܬܘܘܐ, ἀδελφὴ αὐτοῦ = ³⁶⁶ܘܘܬܘܘܐ ; τοῦ πατρὸς αὐτοῦ = ³⁶⁷ܘܘܬܘܘܐ, μετὰ τῶν παιδίων αὐτῆς = ³⁶⁸ܘܘܬܘܘܐ ܘܘܬܘܘܐ ; τῆς ὑπερηφανίας = ³⁶⁹ܘܘܬܘܘܐ ܘܘܬܘܘܐ .

Comme nous l'avons vu plus haut, l'adjectif possessif ἴδιος est aussi traduit par ³⁷⁰ܘܘܬܘܘܐ.

(3) Datif

Le complément d'objet indirect exprimé en grec par un datif est généralement introduit en syriaque par un *lamad*. Parfois, ce respect du grec va jusqu'à utiliser la préposition *lamad* même pour des verbes syriaques qui régissent d'autres prépositions : c'est le cas de πιστεύω, qui est rendu par ܘܘܬܘܘܐ, un verbe qui régite la préposition ³⁷¹ܘܘܬܘܘܐ, mais qui est suivi par un *lamad* en quatre occurrences sur huit, par respect du grec ;³⁷² de même, λαλέω + datif = ³⁷³ܘܘܬܘܘܐ ܘܘܬܘܘܐ, alors que ce verbe syriaque exige plutôt ܘܘܬܘܘܐ ou ܘܘܬܘܘܐ. Il s'agit, là aussi, d'une traduction en miroir rappelant les traductions littérales effectuées à partir du VI^e siècle.³⁷⁴

h. Conclusion sur les éléments grammaticaux : les équivalences formelles

Les techniques de traduction employées pour rendre les éléments grammaticaux montrent, chez le traducteur syriaque, une tension entre sa volonté d'adhérer le plus possible au texte grec, et celle de ne pas être pour autant absolument servile envers lui. En effet, à côté de passages dans lesquels le syriaque calque le grec au prix de sa propre intelligibilité, il en existe d'autres où le traducteur manifeste un indubitable respect de la langue d'arrivée, ce qui le porte, en bien des occasions, à accorder plus d'importance au sens qu'à la forme. Globalement, la version syriaque se caractérise par une grande cohérence dans la traduction des différents éléments grammaticaux.

Quelques-uns des éléments mis en lumière dans cette partie ont une importance particulière car ils peuvent donner des renseignements utiles sur la datation de notre texte. Certains choix de traduction permettent ainsi de le rapprocher des traductions

³⁶⁵ PG 318, 4 (Gn) – MSP II, 2b, 3. Le texte édité en PG n'a pas le pronom αὐτοῦ.

³⁶⁶ PG 319, 9-10 (Gn) – MSP II, 4a, 6.

³⁶⁷ PG 323, 2-3 (Gn) – MSP II, 13a, 5.

³⁶⁸ PG 322, 41 (Gn) – MSP II, 11b, 7. Le texte PG n'a pas le pronom αὐτῆς.

³⁶⁹ PG 376, 21 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܘܘܬܘܘܐ.

³⁷⁰ Par ex. PG 352, 20 (4R) – BS 17, 26 et la notice sur *Aggée*, MSP VII, f. 109r, *keph.* ܘܘܬܘܘܐ.

³⁷¹ Cette préposition est employée en PG 376, 40 ; 377, 1-2 ; 377, 49 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܘܘܬܘܘܐ, ܘܘܬܘܘܐ et f. 173v, *keph.* ܘܘܬܘܘܐ et PG 381, 43 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܘܘܬܘܘܐ.

³⁷² PG 376, 34 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܘܘܬܘܘܐ, PG 377, 44 (Is) – MSP VII, f. 173v, *keph.* ܘܘܬܘܘܐ, PG 383, 40 (Os) – MSP VII, f. 97r, *keph.* ܘܘܬܘܘܐ, et dans la notice sur *Zacharie*, MSP VII, f. 109v, *keph.* ܘܘܬܘܘܐ.

³⁷³ PG 380, 58 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܘܘܬܘܘܐ.

³⁷⁴ Voir BROCK, *Aspects of Translation Technique*, p. 82, n. 28 ; BROCK, *Towards a History*, p. 11.

postérieures au VI^e siècle : par exemple, dans la traduction du complément d'objet indirect, le recours à la préposition *lamad* pour rendre les datifs grecs même pour des verbes syriaques qui régissent d'autres prépositions ; ou encore la fréquence d'adjectifs en *-aya*. D'autres éléments permettent d'affiner encore notre datation : ainsi, l'emploi majoritaire de ܐܘܪܘܟܐ pour traduire la conjonction ἵνα caractérise les traductions du VII^e siècle, comme la révision des *Scholies* du Pseudo-Nonnus par Paul d'Édesse (623) et la traduction des œuvres de Sévère d'Antioche par Athanase de Nisibe (668/9). Une datation au VII^e siècle ne nous semble pas mise à mal par la rareté d'une tournure particulière exprimant le verbe « avoir » (ܐܘܪܘܟܐ + ܐܘܪܘܟܐ) : en effet, bien qu'elle caractérise les traductions de cette époque, elle est également rare, par exemple, chez Paul d'Édesse.

Des liens clairs ont été observés avec la *Syro-hexaplaire* et l'*Harqléenne* : ainsi l'usage régulier de la construction ܐܘܪܘܟܐ + participe/accompli pour restituer les participes grecs, qui est l'une de leurs caractéristiques, ou la traduction habituelle du pronom personnel au génitif (αὐτοῦ et ἐαυτοῦ) par -ܐܘܪܘܟܐ + suffixe, qui distingue la *Syro-hexaplaire* et l'*Harqléenne* de Paul d'Édesse par exemple. Un autre lien avec la *Syro-hexaplaire* est représenté par l'usage de l'adjectif ܐܘܪܘܟܐܐ, qui n'apparaît en syriaque qu'avec cette œuvre. Cependant, la manière de traduire l'adjectif indéfini πᾶς et le substantif qui le suit éloigne notre version de la *Syro-hexaplaire*, car la traduction caractéristique de cette dernière (ܐܘܪܘܟܐ suivi d'un substantif à l'état emphatique et non pas à l'état absolu), ne s'y retrouve jamais.

3. Le lexique

Après avoir passé en revue les techniques auxquelles le traducteur a recours pour traduire les différentes parties du discours, nous nous penchons à présent sur sa manière de restituer le sens de chaque mot. Selon une articulation connue en littérature, nous examinerons son lexique en étudiant les éléments suivants : a) l'existence d'équivalences lexicales ; b) les translittérations ; et c) les calques. Dans ce dernier paragraphe, seront étudiés certains mots qui nous semblent importants pour dater la traduction, puisqu'ils permettent de rapprocher notre texte d'autres traductions datées.

a. Les équivalences lexicales

Dans le cadre d'une traduction littérale, la question qui se pose est celle de savoir si le traducteur a tendance à rendre un même mot grec par un même mot syriaque et, au-delà de cela, s'il rend une même racine (et la famille qui en dérive) par une même racine. Or, le comportement de notre traducteur n'est pas uniforme, en ce sens que, si

dans certains cas il a tendance à traduire un mot grec toujours par le même mot syriaque, dans d'autres situations en revanche, il utilise souvent un même mot syriaque pour traduire plusieurs termes grecs synonymes, ou traduit un même mot grec par plusieurs mots syriaques.

(1) À un terme grec correspond un terme syriaque

Prenons d'abord le cas où à un terme grec correspond un terme syriaque. Le rendu est alors uniforme tout au long des différents *Capitula*.³⁷⁵ Ainsi, par exemple, αἴρεσις est traduit par ܐܘܪܘܝܢܐ que ce soit dans la notice sur *Genèse*³⁷⁶ ou bien dans celle sur *Jérémie*,³⁷⁷ θυσιαστήριον est rendu par ܐܘܪܘܝܢܐ aussi bien dans les chapitres relatifs à *Genèse*,³⁷⁸ que *Josué*³⁷⁹ et *3 Règles*,³⁸⁰ ou encore ὑπερηφανία par ܐܘܪܘܝܢܐ dans les *Capitula* sur *Isaïe* et le *Siracide*.³⁸¹

De plus, on remarque une certaine volonté de cohérence dans la traduction de mots dérivés de la même racine, que ce soient des verbes, des substantifs ou des adjectifs. Ainsi, πλεονεκτέω est traduit par ܥܠܐ et πλεονεξία par ܥܠܐܘܬܐ ; πολεμέω est rendu par ܥܘܪܐ et πολέμιος par ܥܘܪܐܝܢܐ, ou encore ἐκβάλλω est rendu par ܥܘܪܐܘܬܐ et ἐκβολή par ܥܘܪܐܘܬܐ, ζητέω par ܥܘܪܐ et ἐπιζητήσις par ܥܘܪܐܘܬܐ. Comme les autres indices mis en lumière dans les pages précédentes, cet élément plaide lui aussi en faveur d'une traduction unique de l'ensemble des *Capitula*.

Il faut également rappeler ici que notre auteur n'a jamais recours au procédé que l'on appelle « traductions doubles », typique de la modalité de traduction de Jacques d'Édesse, mais attesté aussi de façon occasionnelle dans des traductions plus libres des

³⁷⁵ Le traducteur syriaque ne reste néanmoins pas à tout prix fidèle à une traduction uniforme là où le terme grec peut recouvrir plusieurs sens, ce qui pourrait donc entraîner des solutions peu intelligibles en syriaque (voir *infra*).

³⁷⁶ PG 320, 44 (Gn) – MSP II, 8a, 18.

³⁷⁷ PG 380, 31 (Jr) – MSP VII, f. 116r, *keph.* ܦ.

³⁷⁸ PG 319, 6-7 (Gn) – MSP II, 4a, 2.

³⁷⁹ PG 337, 25 (Js) – BS 12, 38.

³⁸⁰ PG 350, 3 (3R) – BS 15, 32.

³⁸¹ Par ex. PG 376, 21 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܐ et PG 375, 24 (Si) – MSP VII, f. 80r, *keph.* ܐ. Signalons l'exception de ܐܘܪܘܝܢܐ en PG 327, 27 (Ex) – MSP II, 122a, 8, où, néanmoins, le terme apparaît ici à l'intérieur d'une citation d'Ex 18, 21.

³⁸² PG 375, 49 (Si) – MSP VII, f. 80r, *keph.* ܐ.

³⁸³ PG 375, 39 (Si) – MSP VII, f. 80r, *keph.* ܐ, et PG 376, 24 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܐ.

³⁸⁴ PG 352, 9 (4R) – BS 17, 20, où le verbe est suivi de la préposition ܐܘܪܐܘܬܐ.

³⁸⁵ Par ex. PG 384, 41 (Ab) – MSP VII, f. 105r, *keph.* ܐ.

³⁸⁶ Par ex. PG 318, 2 (Gn) – MSP II, 2b, 1.

³⁸⁷ PG 384, 45 (Jon) – MSP VII, f. 105r, *keph.* ܐ.

³⁸⁸ Par ex. PG 322, 23 (Gn) – MSP II, 10b, 13.

³⁸⁹ PG 351, 29 (4R) – BS 16, 38.

ܐܠܥ = ἐπανερχομαι,⁴¹⁰ ἀνέρχομαι,⁴¹¹ ܐܦܗ ܐܝܠ (aph ʿel) ἀνάγω,⁴¹² ἀναβαίνω⁴¹³
 ܠܗܩܩܐ = τιμωρία,⁴¹⁴ τὰ χαλεπά,⁴¹⁵ συμφορά⁴¹⁶
 ܠܥܘܒܐ = ἐπάνοδος,⁴¹⁷ ἀποκατάστασις⁴¹⁸
 ܟܥܘܒܐ = κελεύω,⁴¹⁹ προστάσσω⁴²⁰
 ܕܠܦܐ = ἀναιρέω,⁴²¹ ἀποκτείνω⁴²²
 ܕܠܦܐ = ζητέω,⁴²³ αἰτέω,⁴²⁴ ἐρωτάω⁴²⁵
 ܝܢܥ = ἀποστέλλω,⁴²⁶ πέμπω⁴²⁷
 ܝܢܥ = ἐπαφίημι,⁴²⁸ πέμπω⁴²⁹
 ܠܗܘܠܐܝܠܐ = εὐχαριστία,⁴³⁰ ἔξομολόγησις⁴³¹

(3) Un terme grec rendu par plusieurs termes syriaques

Dans certains cas, le traducteur syriaque traduit un même mot grec par plusieurs termes synonymes. En voici quelques exemples⁴³² (nous indiquons en premier le terme le plus récurrent) :

ἄνοδος = ⁴³³ܠܗܘܠܐܝܠܐ, ⁴³⁴ܠܗܘܠܐܝܠܐ ܝܠܥܘܒܐ

⁴¹⁰ PG 379, 50 (Jr) – MSP VII, f. 115v, *keph.* ܕܠܦܐ.

⁴¹¹ PG 380, 28 (Jr) – MSP VII, f. 115v, *keph.* ܕܠܦܐ.

⁴¹² PG 380, 23 (Jr) – MSP VII, f. 115v, *keph.* ܕܠܦܐ.

⁴¹³ PG 353, 26 (4R) – BS 18, 22.

⁴¹⁴ PG 384, 4 (Am) – MSP VII, f. 99v, *keph.* ܠܗܩܩܐ.

⁴¹⁵ PG 384, 7 (Am) – MSP VII, f. 99v, *keph.* ܥܘܒܐ.

⁴¹⁶ PG 385, 6 (Mi) – MSP VII, f. 102r, *keph.* ܐܘܒܐ.

⁴¹⁷ PG 382, 20 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܠܥܘܒܐ.

⁴¹⁸ PG 382, 25 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܥܘܒܐ.

⁴¹⁹ PG 376, 42 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܕܠܦܐ.

⁴²⁰ PG 352, 65 (4R) – BS 18, 8.

⁴²¹ PG 318, 4 (Gn) – MSP II, 2b, 3.

⁴²² PG 352, 55 (4R) – BS 18, 3.

⁴²³ PG 320, 15 (Gn) – MSP II, 6b, 3. Le texte PG a ἐπεζήτουν contre ἐζήτουν du texte critique.

⁴²⁴ PG 321, 29, (Gn 143) – MSP II, 9b, 16 et PG 352, 41 (4R) – BS 17, 35.

⁴²⁵ PG 351, 16 (4R) – BS 16, 32.

⁴²⁶ PG 352, 32-33 (4R) – BS 17, 32.

⁴²⁷ PG 351, 20 (4R) – BS 16, 33.

⁴²⁸ PG 352, 33 (4R) – BS, 17, 32.

⁴²⁹ PG 353, 35 (4R) – BS 18, 28.

⁴³⁰ PG 376, 50 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܕܠܦܐ.

⁴³¹ PG 377, 45-46 (Is) – MSP VII, f. 173v, *keph.* ܥܘܒܐ.

⁴³² Comme pour le paragraphe précédent, les exemples proviennent essentiellement des mêmes livres, afin de montrer qu'ils sont attribuables au même traducteur.

⁴³³ Par ex. PG 380, 52 (Jr) – MSP VII, f. 116r, *keph.* ܕܠܦܐ.

⁴³⁴ PG 378, 24 (Jr) – MSP VII, f. 115r, *keph.* ܕܠܦܐ.

ἀπαγγέλλω = ⁴³⁵ܘܢܝܩܐ, ⁴³⁶ܝܢܝܩܐ
 ἀποστέλλω = ⁴³⁷ܝܢܝܩܐ, ⁴³⁸ܘܢܝܩܐ
 ἐπάνοδος = ⁴³⁹ܟܘܢܘܕܐ, ⁴⁴⁰ܟܘܢܘܕܐܘܕܘܢܐ, ⁴⁴¹ܟܘܢܘܕܐ
 ἐρήμωσις = ⁴⁴²ܟܘܢܘܕܐ, ⁴⁴³ܟܘܢܘܕܐܘܕܘܢܐ, ⁴⁴⁴ܟܘܢܘܕܐ
 λαμβάνω = ⁴⁴⁵ܟܘܢܘܕܐ, ⁴⁴⁶ܟܘܢܘܕܐ
 πέμπω = ⁴⁴⁷ܝܢܝܩܐ, ⁴⁴⁸ܝܢܝܩܐ
 πλήθος = ⁴⁴⁹ܟܘܢܘܕܐܘܕܘܢܐ, ⁴⁵⁰ܟܘܢܘܕܐ

La variabilité dans la traduction d'un même mot grec se manifeste à l'intérieur d'une même notice. Cela ne nous permet donc pas d'attribuer cette variabilité à un changement de traducteur quand elle se produit dans des notices différentes, comme c'est par exemple le cas pour ἐπιείκεια, traduit par ⁴⁵¹ܟܘܢܘܕܐܘܕܘܢܐ dans la notice sur le *Siracide* alors qu'il est rendu par ⁴⁵²ܟܘܢܘܕܐܘܕܘܢܐ dans celle sur *Isaïe*.

Il faut signaler que le choix d'un terme syriaque différent pour traduire un même mot grec manifeste parfois la volonté du traducteur de rendre les sens différents que ce mot peut recouvrir en grec. Cela montrerait que le traducteur a bien compris son texte et qu'il ne pousse pas son littéralisme à l'extrême, au prix d'un contresens en syriaque. Par exemple, dans la notice sur *4 Règles*, ἀξιόω est traduit par ܟܘܢܘܕܐ là où il signifie « réclamer », ⁴⁵³ mais par ܟܘܢܘܕܐ là où il signifie plutôt « considérer digne » ; ⁴⁵⁴ et μετοικίζω est traduit par ܟܘܢܘܕܐܘܕܘܢܐ là où il indique le fait de « déménager » (lorsqu'il

⁴³⁵ PG 325, 53 (Ex) – MSP II, 118b, 10.

⁴³⁶ PG 326, 10-11 (Ex) – MSP II, 119b, 1.

⁴³⁷ PG 351, 32-33 (4R) – BS 17, 32, mais également plusieurs fois dans la notice sur *Genèse*, par exemple en PG 318, 22 – MSP II, 3b, 7.

⁴³⁸ PG 352, 41 (4R) – BS 17, 36.

⁴³⁹ PG 379, 43 (Jr) – MSP VII, f. 115v, *keph.* ܘܢܝܩܐ.

⁴⁴⁰ Par ex. dans la notice inédite sur *Aggée*, MSP VII, f. 109r, *keph.* ܟܘܢܘܕܐ.

⁴⁴¹ Par ex. dans la notice inédite sur *Malachie*, MSP VII, f. 113r, *keph.* ܟܘܢܘܕܐ.

⁴⁴² Par ex. PG 378, 4 (Jr) – MSP VII, f. 115r, *keph.* ܟܘܢܘܕܐ.

⁴⁴³ PG 378, 4 (Jr) – MSP VII, f. 115r, *keph.* ܟܘܢܘܕܐ.

⁴⁴⁴ PG 376, 24-25 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܟܘܢܘܕܐ.

⁴⁴⁵ Par ex. PG 318, 27 (Gn) – MSP II, 3b, 14.

⁴⁴⁶ PG 322, 18 (Gn) – MSP II, 10b, 2.

⁴⁴⁷ PG 351, 16 (4R) – BS 16, 32.

⁴⁴⁸ PG 353, 35 (4R) – BS 18, 28.

⁴⁴⁹ PG 349 26 (3R) – BS 15, 12.

⁴⁵⁰ PG 322, 39 (Gn) – MSP II, 11b, 5.

⁴⁵¹ PG 375, 16 (Si) – MSP VII, f. 80r, *keph.* ܟܘܢܘܕܐ et PG 375, 35-36 (Si) – MSP VII, f. 80r, *keph.* ܟܘܢܘܕܐ. À cela il faut ajouter que l'adjectif ἐπιεικής est rendu par ܟܘܢܘܕܐܘܕܘܢܐ (MSP VII, f. 80r, *keph.* ܟܘܢܘܕܐܘܕܘܢܐ) dans un passage inédit du *Siracide*, à savoir περὶ ἐπιεικοῦς ἀποκρίσεως qui suit le mot μετανοίας en PG 375, 46.

⁴⁵² PG 376, 36 (Is) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܟܘܢܘܕܐܘܕܘܢܐ.

⁴⁵³ PG 351, 29 (4R) – BS 16, 38.

⁴⁵⁴ PG 354, 27 (4R) – BS 19, 10.

est au moyen),⁴⁵⁵ mais par ܐܠܗܐ là où il signifie « amener en captivité » (quand il est à l'actif).⁴⁵⁶

On remarquera cependant que dans la notice sur *Josué* le verbe φέρω a été lu une fois par le traducteur comme signifiant non pas « supporter », comme il aurait fallu, mais « porter » et il a donc été rendu par le verbe ܐܘܪܐ, qui ne peut que signifier « faire venir, amener ». ⁴⁵⁷ En outre, en quelques rares occasions, l'équivalent choisi n'est pas adapté, le traducteur ayant recours à une traduction étymologique qui porte à des contresens, comme par exemple, la locution déjà introduite plus haut, ἀγαπητῶς ἔχειν = ܐܘܪܐ ܡܠ ܐܘܪܐܘܪܐ, où les deux mots sont traduits littéralement, mais l'ensemble ne fait pas sens en syriaque.⁴⁵⁸ Toutefois, il ne s'agit là que de maladresses très ponctuelles, puisqu'il y a même des cas où le traducteur s'écarte du respect formel du grec pour utiliser des expressions idiomatiques syriaques, plus propres à rendre le sens. Mentionnons deux exemples : le participe parfait ἀπειρηκότες, « découragés », est traduit par ܐܘܪܐ ܡܠ ܐܘܪܐܘܪܐ, litt. « ayant coupé l'espérance », une expression qui signifie « désespérés » ;⁴⁵⁹ ἀπολογέομαι, quant à lui, est rendu par l'expression ܐܘܪܐ ܡܠ ܐܘܪܐܘܪܐ, ou bien ܐܘܪܐ ܡܠ ܐܘܪܐܘܪܐ, litt. « sortir l'esprit » ou « dans l'esprit », qui signifie bien « défendre ». ⁴⁶⁰

b. Les translittérations

La langue syriaque de notre traducteur présente une série de mots translittérés, dont la plupart sont déjà entrés dans l'usage et se retrouvent entre autres dans la *Peshitta* (II^e-IV^e s.) et chez Éphrem de Nisibe (IV^e s.).⁴⁶¹ C'est par exemple le cas de :

ἀγρός = ⁴⁶²ܐܘܪܐܘܪܐ
ἀνάγκη = ⁴⁶³ܐܘܪܐܘܪܐ

⁴⁵⁵ PG 352, 38 (4R) – BS 17, 34.

⁴⁵⁶ PG 353, 31 (4R) – BS 18, 24.

⁴⁵⁷ PG 340, 53 (Jg) – BS 14, 24. Il s'agit d'un exemple comparable au cas célèbre du terme δόξα traduit par ܐܘܪܐܘܪܐ (« gloire ») dans les traductions littérales, même lorsqu'il a le sens d'« opinion » (voir entre autres BROCK, *Aspects of Translation Technique*, p. 86). Ce terme n'est pas attesté dans les *Capitula* syriaques pour qu'on puisse voir comment il est rendu ici.

⁴⁵⁸ Voir *supra*, p. xxx.

⁴⁵⁹ PG 352, 26 (4R) – BS 17, 29.

⁴⁶⁰ PG 320, 17 (Gn) – MSP II, 7a, 3-4 pour le premier type de traduction, et PG 338, 10 (Js) – BS 13, 21, pour le deuxième.

⁴⁶¹ Voir S. P. BROCK, *Greek Words in the Syriac Gospels (Vet and Pe)*, dans *Le Muséon* 80 (1967), pp. 389-426 et IDEM, *Greek Words in Ephrem and Narsai: A Comparative Sampling*, dans *Aram* 11-12 (1999/2000), pp. 439-449. Plus généralement, sur le vocabulaire grec intégré à la langue syriaque, voir IDEM, *Greek Words in Syriac: Some General Features*, dans *Scripta Classica Israelica* 15 (1996), pp. 251-262.

⁴⁶² PG 379, 58 (Jr) – MSP VII, f. 115v, *keph.* ܐܠ.

⁴⁶³ PG 337, 11 (Js) – BS 12, 30.

ἄρχων = ⁴⁶⁴ ܐܪܚܘܢ
 γένος = ⁴⁶⁵ ܕܡܝܢ
 κεφάλαιον = ⁴⁶⁶ ܕܪܥܘܐ
 κατηγορία = ⁴⁶⁷ ܕܫܘܒܝܢܐ ܕܡܝܢ et ⁴⁶⁸ ܕܝܚܘܐ
 κιβωτός = ⁴⁶⁹ ܕܫܘܒܘܬܐ
 κίνδυνος = ⁴⁷⁰ ܘܠܘܘܬܐ
 παρρησία = ⁴⁷¹ ܕܡܝܢܝܢܐ
 πρόσωπον = ⁴⁷² ܕܡܘܨܝܦܐ
 στολή = ⁴⁷³ ܕܡܝܢܝܢܐ
 τύπος = ⁴⁷⁴ ܕܡܘܨܝܦܐ

D'autres mots translittérés, en revanche, ne deviennent usuels en syriaque que plus tard.⁴⁷⁵ Il est cependant difficile de donner des indications plus précises pour chaque mot. De ce fait, nous avons choisi de fournir une liste des mots translittérés employés dans cette traduction, car elle pourra être utile pour des rapprochements futurs :

ἀδάμας = ⁴⁷⁶ ܘܠܘܘܬܐ
 δόγμα = ܕܡܝܢܝܢܐ et (pl.) ⁴⁷⁷ ܕܡܝܢܝܢܐ
 εὐνοῦχος = ⁴⁷⁸ ܕܡܘܨܝܦܐ

⁴⁶⁴ PG 381, 57 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܘ. Mais ce terme est traduit par ܕܡܝܢ ailleurs dans la même notice (PG 382, 17 – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܕ).

⁴⁶⁵ PG 318, 10 (Gn) – MSP II, 3a, 5.

⁴⁶⁶ PG 378, 61 (Jr) – MSP VII, f. 115r, *keph.* ܘ. Le terme se trouve également dans le titre de chacune des notices en syriaque, ainsi que dans une partie de la tradition grecque (à savoir, le ms. *Vat. gr.* 1889, K). Il s'agit des leçons accueillies dans le texte critique.

⁴⁶⁷ Par ex. PG 376, 17 (Is 2) – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܕ.

⁴⁶⁸ Par ex. PG 384, 52 (Mi) – MSP VII, f. 102r, *keph.* ܘ.

⁴⁶⁹ PG 318, 15 (Gn) – MSP II, 3a, 13.

⁴⁷⁰ Par ex. PG 322, 36 (Gn) – MSP II, 11a, 14.

⁴⁷¹ PG 381, 2-3 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܘ.

⁴⁷² PG 375, 55 (Si) – MSP VII, f. 80r, *keph.* ܘ.

⁴⁷³ PG 339, 54 (Jg) – BS 13, 37.

⁴⁷⁴ PG 320, 28 (Gn) – MSP II, 7b, 8.

⁴⁷⁵ Signalons aussi que, pour traduire le terme grec κλοιός, le syriaque recourt à la translittération d'un mot latin, *collare* (-is, n., « collier ») = ܕܡܘܨܝܦܐ, PG 379, 39 (Jr) – MSP VII, f. 115v, *keph.* ܕ. Le terme est employé dans la *Syro-hexaplaire*, en Jr 35, 10, là où la LXX porte κλοιός. En général, sur les emprunts latins intégrés à la langue syriaque, voir A. M. BUTTS, *Latin Words in Classical Syriac*, dans *Hugoye* 19.1 (2016), pp. 123-192 (pp. 131-132 pour *collare*).

⁴⁷⁶ PG 384, 28 (Am) – MSP VII, f. 99v, *keph.* ܘ.

⁴⁷⁷ PG 383, 6 et PG 383, 16 (Dn) – MSP VII, f. 143r, *keph.* ܘ.

⁴⁷⁸ PG 352, 54 (4R) – BS 18, 2.

θριῖπας⁴⁷⁹ = ⁴⁸⁰ܘܪܝܦܝܢܐ (pl.)
 καταράκτη = ⁴⁸¹ܟܬܪܐܩܬܐ
 κατάστασις = ⁴⁸²ܩܬܝܒܐ
 κῆτος = ⁴⁸³ܟܝܬܐ
 κυάνεα⁴⁸⁴ = ⁴⁸⁵ܟܝܢܐܝܐ (pl.)
 πλάκας⁴⁸⁶ = ⁴⁸⁷ܩܠܩܐܝܐ (pl.)
 σίκλων⁴⁸⁸ = ⁴⁸⁹ܩܝܠܘܢܐ (pl.)
 τήγανον = ⁴⁹⁰ܩܝܠܘܢܐ

La présence de termes translittérés est une caractéristique partagée par toutes les traductions de textes grecs, dès la période la plus ancienne. Il y aurait même une tendance dans celles du V^e et du VI^e siècle à en adopter plus que dans les révisions postérieures, qui tendent à les remplacer par des termes syriaques.⁴⁹¹ Ainsi, le terme στρατηγός, que l'on trouve sous une forme translittérée dans une traduction datable

⁴⁷⁹ Nous donnons ici les termes grecs et syriaques tels qu'ils apparaissent dans le texte de la *Synopse*, car en syriaque il s'agit de la seule forme attestée.

⁴⁸⁰ PG 375, 40 (Si) – MSP VII, f. 80r, *keph.* ܘܐ.

⁴⁸¹ PG 379, 9 (Jr) – MSP VII, f. 115v, *keph.* ܩܬܐ.

⁴⁸² PG 377, 19 (Is) – MSP VII, f. 173v, *keph.* ܩܬܐ.

⁴⁸³ PG 384, 44 (Jon) – MSP VII, f. 105r, *keph.* ܟܝܬܐ.

⁴⁸⁴ PG 322, 16-17 (Gn). Ici, la leçon de tous les manuscrits grecs est σποδοειδῆ ῥαντά. Déjà Ceriani (MSP II, p. XV n. 322, 45) se demandait s'il s'agissait d'une variante ou d'une traduction plus libre. Nous donnons ici les termes tels qu'ils apparaissent dans le texte de la *Synopse*, car en syriaque il s'agit de la seule forme attestée.

⁴⁸⁵ MSP II, 10a, 13.

⁴⁸⁶ Nous donnons ici les termes en grec et en syriaque tels qu'ils apparaissent dans le texte de la *Synopse*, car en syriaque il s'agit de la seule forme attestée.

⁴⁸⁷ PG 328, 26 (Ex) – MSP II, 123b, 5. Voir l'*Harqléenne*, A. K. JUCKEL, *La version harqléenne du Nouveau Testament : forme, intention, tradition*, dans J.-C. HAELEWYCK (éd.), *Le Nouveau Testament en syriaque (Études syriaques, 14)*, Paris, 2017, pp. 149-180, en part. p. 153.

⁴⁸⁸ Nous donnons ici le terme grec et le terme syriaque tels qu'ils apparaissent dans le texte de la *Synopse*, car en syriaque il s'agit de la seule forme attestée.

⁴⁸⁹ PG 352, 18 (4R) – BS 17, 24.

⁴⁹⁰ PG 381, 7 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܩܝܠܘܢܐ.

⁴⁹¹ C'est le cas de Paul de Callinice (520/530), dans sa traduction d'un passage tiré des *Scholies sur l'Incarnation* de Cyrille d'Alexandrie cité dans le *Philalèthe* de Sévère d'Antioche, et d'Athanase de Nisibe (668/9), traduisant plus d'un siècle plus tard le même passage, cité cette fois dans le *Ad Nephaliim* de Sévère d'Antioche : il y a plus de translittérations dans le premier que dans le deuxième ; voir KING, *Paul of Callinicum*, p. 337. De même, Paul d'Édesse (623/4), en révisant la première traduction des *Scholies mythologiques* du Pseudo-Nonnus datable du VI^e siècle, montre une tendance à supprimer les translittérations ; voir BROCK, *The Syriac Version*, p. 41.

du VI^e siècle,⁴⁹² n'est pas translittéré dans notre texte, qui le traduit par son correspondant syriaque, ܩܠܘܠܐ.⁴⁹³

Une autre observation nous permet de considérer la traduction syriaque des *Capitula* comme postérieure au VI^e siècle. Il s'agit de la traduction de certains verbes grecs à travers une translittération accompagnée du verbe ܡܚܒܐ, « faire ». Cette solution ne semble pas attestée avant le VI^e siècle.⁴⁹⁴ Ainsi, dans la version syriaque de la *Synopse*, nous trouvons le verbe κινδυνεύω rendu par ⁴⁹⁵ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ.

Enfin, deux mots se situent à mi-chemin entre une translittération et un calque : ἀνομία, rendu par ⁴⁹⁶ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ ܕܐܢܐ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ et ἀρχιμάγειρος, rendu par ⁴⁹⁷ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ ܕܐܢܐ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ.

c. Les calques

Notre traducteur a recours aux calques de manière assez fréquente et plus particulièrement quand il rencontre des mots grecs composés. En effet, si nous avons vu plus haut qu'il tend à rendre les mots préfixés par des mots simples, en ce qui concerne les mots composés en revanche, il traduit chacun des composants, en ayant recours le plus souvent à la structure du complément du nom précédé d'un substantif abstrait à l'état construit.⁴⁹⁸ Voici une liste non exhaustive des calques, dont certains sont intégrés à la langue syriaque à époque ancienne :

ἀλληγορικῶς = ⁴⁹⁹ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ ܕܐܢܐ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ
 ἀλλόφυλοι = ⁵⁰⁰ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ ܕܐܢܐ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ
 ἀνθρωποθυσία = ⁵⁰¹ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ ܕܐܢܐ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ
 ὁρασία = ⁵⁰² ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ

⁴⁹² BROCK, *The Syriac Version*, p. 41.

⁴⁹³ PG 351, 51 (4R) – BS 17, 11. Paul d'Édesse emploie le synonyme ܩܠܘܠܐ (BROCK, *The Syriac Version*, p. 41).

⁴⁹⁴ BROCK, *The Syriac Version*, pp. 41-42.

⁴⁹⁵ PG 382, 39 (Dn) κινδυνεύοντας = ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ ܕܐܢܐ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ (MSP VII, f. 143r, *keph.* ܐ) ; PG 340, 58 (Jg) Ως δὲ ἐκινδύνευσεν = ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ ܕܐܢܐ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ (BS 14, 27) ; PG 351, 38 (4R) ἐκινδύνευσον = ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ ܕܐܢܐ ܡܚܒܐ ܡܢ ܡܘܬܐ (BS 17, 3).

⁴⁹⁶ PG 318, 9 (Gn) – MSP II, 3a, 3.

⁴⁹⁷ PG 380, 32 (Jr) – MSP VII, f. 116r, *keph.* ܐ.

⁴⁹⁸ Il s'agit d'une pratique suivie par toutes les traductions du VII^e siècle : voir BROCK, *Towards a History*, p. 11, n. 21. Pour une liste de calques formés sur cette même structure que l'on peut trouver dans l'*Harqléenne* par exemple, voir JUCKEL, *La version harqléenne*, p. 152.

⁴⁹⁹ PG 376, 40 (ici la leçon éditée en PG est ἀλληγορεῖ κάκωσιν) et PG 376, 49 – MSP VII, f. 173r, *keph.* ܐ et ܐ.

⁵⁰⁰ Par ex. PG 340, 6 (Jg) – BS 14, 2.

⁵⁰¹ PG 378, 20 (Jr) – MSP VII, f. 115r, *keph.* ܐ.

⁵⁰² PG 320, 6 (Gn) – MSP II, 6a, 4.

ἀπαϊδία = ⁵⁰³ ܐܦܝܕܝܐ
 ἀπειθία = ⁵⁰⁴ ܐܦܝܝܬܝܐ
 ἀφθονία = ⁵⁰⁵ ܐܦܬܘܢܝܐ
 γενεαλογέομαι = ⁵⁰⁶ ܕܝܢܝܐ ܕܥܝܠܝܐ
 δεκάλογος = ⁵⁰⁷ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 διχοτόμημα = ⁵⁰⁸ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 εἰδωλολατρεία = ⁵⁰⁹ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 εἰδωλολατρέω = ⁵¹⁰ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 εὐεργεσία = ⁵¹¹ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 εὐνοϊκῶς = ⁵¹² ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 εὐπρέπεια = ⁵¹³ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 κατ'ἀναγωγὴν = ⁵¹⁴ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 κοσμοποιαν = ⁵¹⁵ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 κυνόμυια = ⁵¹⁶ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 μεσοποταμία = ⁵¹⁷ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 μαιφονία = ⁵¹⁸ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 ξυλοκόπος = ⁵¹⁹ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 ὀλιγωρία = ⁵²⁰ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 ὀλιγοψυχία = ⁵²¹ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ
 παιδοποιέω = ⁵²² ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ

⁵⁰³ PG 319, 33 (Gn) – MSP II, 5a, 19.

⁵⁰⁴ PG 377, 46 (Is) – MSP VII, f. 173v, *keph.* ܐܘܢܐ.

⁵⁰⁵ PG 351, 42 (4R) – BS 17, 4-5.

⁵⁰⁶ PG 323, 4 (Gn) – MSP II, 13a, 7. Mais rendu par ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ en PG 326, 21, 22 (Ex) – MSP II, 120a, 4-5.

⁵⁰⁷ PG 327, 39 (Ex) – MSP II, 122b, 13.

⁵⁰⁸ PG 319, 37 (Gn) – MSP II, 5b, 5. Tous les manuscrits grecs ont le pluriel.

⁵⁰⁹ PG 377, 37 (Is) – MSP VII, f. 173v, *keph.* ܐܘܢܐ.

⁵¹⁰ PG 377, 18 (Is) – MSP VII, f. 173v, *keph.* ܐܘܢܐ.

⁵¹¹ PG 377, 18 (Is) – MSP VII, f. 173v, *keph.* ܐܘܢܐ ; PG 385, 2 (Mi) – MSP VII, f. 102r, *keph.* ܐܘܢܐ ; PG 384, 5 (Am) – MSP VII, f. 99v, *keph.* ܐܘܢܐ.

⁵¹² PG 380, 39 (Jr) – MSP VII, f. 116r, *keph.* ܐܘܢܐ.

⁵¹³ PG 381, 28 (Ez) – MSP VII, f. 152r, *keph.* ܐܘܢܐ.

⁵¹⁴ PG 377, 12-13 et 35-36 (Is) – MSP VII, f. 173v, *keph.* ܐܘܢܐ et ܐܘܢܐ.

⁵¹⁵ PG 317, 49 (Gn) – MSP II, 2a, 2.

⁵¹⁶ PG 326, 28 (Ex) – MSP II, 120a, 15-16.

⁵¹⁷ PG 320, 33 (Gn) – MSP II, 8a, 2. Mais le syriaque ne connaît pas d'autres mots pour traduire « Mésopotamie ».

⁵¹⁸ PG 353, 40 (4R) – BS 18, 31.

⁵¹⁹ PG 337, 41 (Js) – BS 13, 5.

⁵²⁰ PG 384, 6 (Am) – MSP VII, f. 99v, *keph.* ܐܘܢܐ.

⁵²¹ PG 326, 21 (Ex) – MSP II, 120a, 3-4.

⁵²² PG 319, 41 (Gn) – MSP II, 5b, 11. Cependant, en PG 318, 5 – MSP II, 2b, 6 on trouve ܕܝܠܝܐ ܕܝܠܝܐ.

recherche sur l'histoire de chacun des calques de la liste, pour chercher à découvrir à partir de quelle date ils sont attestés dans la littérature syriaque et, partant, essayer d'affiner la datation de notre texte.⁵³⁹ La recherche a été fructueuse pour les trois mots suivants, qui semblent entrer dans la langue syriaque avec la *Syro-hexaplaire* et l'*Harqléenne* et sont ensuite repris par des auteurs postérieurs, soit du VII^e siècle – comme Isho‘yahb III d’Adiabène (patriarche de l’Église de Perse de 649 à 659) et Jacques d’Édesse révisant la traduction des *Homélies cathédrales* de Sévère d’Antioche –, soit des IX^e et X^e siècles – tels Isho‘dad de Merv et Ḥasan Bar Bahlul –, et encore du XIII^e siècle, comme le *Chronicum ad annum 1234* :

- ἀλλόφυλοι⁵⁴⁰ = ܐܠܠܘܦܘܠܘܝܐ (litt. « les autres de la tribu », « les étrangers »)⁵⁴¹
*SyH*⁵⁴² Jg 3, 3 ; 10, 6, 7, 12 ; 13, 1, 5 ; 16, 5 ; etc. ; 4R 8, 2 ; etc. ; 18, 8 ; Js 2, 6 ; Jr 47, 1 ; Am 6, 2 ; Ab 19 ; *Harql.* Actes 10, 28 ; *Chron.* 1234

- εὐεργεσία = ܐܘܘܪܓܝܫܝܐ (litt. « la beauté des actions »)⁵⁴³
SyH Sg 16, 11 ;⁵⁴⁴ *Harql.* Actes 4, 9 ;⁵⁴⁵ 1Tm 6, 2 ;⁵⁴⁶ Isho‘yahb III d’Adiabène, *Lettres* ; Sévère d’Antioche, *Homélies cathédrales* (tr. Jacques d’Édesse)

- κυνόμυια = ܟܘܢܘܡܝܐ (litt. « la mouche du chien »)⁵⁴⁷
SyH Ex 8, 17 et Ps 78, 45 ; Isho‘dad de Merv, *Commentaire sur l’Ancien Testament, Exode* ;⁵⁴⁸ Bar Bahlul, *Lexicon Syriacum*

⁵³⁹ Nous nous sommes servis du *Thesaurus* de R. PAYNE SMITH, du *Lexicon* de M. SOKOLOFF, ainsi que du site *Simtho* (<https://simtho.bethmardutho.org/crystal/#concordance>). Le lecteur trouvera également dans ces répertoires les références bibliographiques de chaque œuvre citée, ainsi que le renvoi précis aux passages concernés, que nous ne répéterons pas ici.

⁵⁴⁰ Sur ce terme dans la LXX, qui traduit l’hébreu « Philistins », voir P. HARLE, *La Bible d’Alexandrie 7 : Les Juges. Traduction du texte grec de la Septante, introduction et notes*, avec la collaboration de T. ROQUEPLO, Paris, 1999, pp. 58-60.

⁵⁴¹ PAYNE SMITH, *Thesaurus*, coll. 129 et 4314 ; SOKOLOFF, *Lexicon*, p. 29 ; ainsi que *Simtho* (recherche faite le 23/12/2021).

⁵⁴² Dans toutes ces occurrences, la *Peshitta*, qui traduit le texte hébreu, utilise le mot ܐܠܠܘܦܘܠܘܝܐ, « Philistins ».

⁵⁴³ PAYNE SMITH, *Thesaurus*, coll. 4277-4278 et *Simtho* (recherche faite le 23/12/2021).

⁵⁴⁴ *Peshitta* : ܐܘܘܪܓܝܫܝܐ.

⁵⁴⁵ *Peshitta* : ܐܘܘܪܓܝܫܝܐ.

⁵⁴⁶ *Peshitta* : ܐܘܘܪܓܝܫܝܐ.

⁵⁴⁷ Il s’agit de l’une des plaies d’Égypte dont parle Ex 8, 17, qui est rendue par un terme différent dans la *Peshitta*, à savoir ܟܘܢܘܡܝܐ. Dans les *Psaumes*, la *Peshitta* porte le terme ܟܘܢܘܡܝܐ. Pour les occurrences mentionnées, voir PAYNE SMITH, *Thesaurus*, col. 805 ; SOKOLOFF, *Lexicon*, p. 268, et *Simtho* (recherche faite le 23/12/2021). Signalons, dans ce dernier, la présence également d’une indication à Philoxène de Mabboug mais, après vérification directe dans l’édition du texte, il résulte qu’elle est erronée.

⁵⁴⁸ Isho‘dad commente ici probablement le texte de la *Syro-hexaplaire*.

syriaque il qualifie πίστεως (ܠܗܘܘܬܐ). Le texte de la LXX édité par Ziegler place lui aussi ce pronom en référence à πίστεως. Cependant, dans l'apparat, l'éditeur signale que certains manuscrits et certains auteurs lisent ce texte dans la forme transmise par la tradition grecque de la *Synopse*, à savoir en dépendance de δίκαιος : il s'agit, entre autres, de Théodoret de Cyr, dans son *Interpretatio in XII prophetas minores* (PG 81, 1820, l. 18). Cette variante pourrait donc pointer vers un texte biblique antiochien, employé par Théodoret et l'auteur de la *Synopse*. Toutefois, la question est plus délicate car il ne s'agit pas ici d'une simple modification dans l'ordre des mots. En effet, le possessif associé à δίκαιος se retrouve dans la citation du même verset d'*Habacuc* telle qu'elle est reprise par la *Lettre aux Hébreux* 10, 38 :

NT Ὁ δὲ δίκαιός μου ἐκ πίστεως ζήσεται

Cependant, dans les traductions syriaques du Nouveau Testament, le possessif reste associé au terme « foi » :

*Harq.*⁵⁶⁵ ܠܗܘܘܬܐ ܕܘܢܐ ܠܗܘܘܬܐ ܕܘܢܐ ܠܗܘܘܬܐ ܕܘܢܐ
Pš ܠܗܘܘܬܐ ܕܘܢܐ ܠܗܘܘܬܐ ܕܘܢܐ ܠܗܘܘܬܐ ܕܘܢܐ

Ainsi, si la leçon syriaque est d'origine, la variante de la *Synopse* grecque pourrait s'expliquer par une interférence intertextuelle de la leçon néotestamentaire sur le verset vétérotestamentaire cité. En revanche, si c'est la leçon grecque qui est d'origine, puisqu'antiochienne, ce serait le traducteur syriaque qui aurait aligné la citation sur le seul texte biblique, vétérotestamentaire ou néotestamentaire, qu'il connaît dans cette langue.

*Conclusions : la place de la Synopse dans l'histoire des traductions du grec au syriaque.
 Proposition de datation*

La version syriaque des notices de la *Synopse* se présente ainsi comme une traduction littérale, qui reproduit chaque mot du texte grec, y compris les particules, sans rien n'omettre ni ajouter.

En ce qui concerne l'unité de traduction, on constate une tendance à ne pas reproduire les éléments qui composent les mots, à l'exception de quelques préfixes jugés significatifs. L'ordre des mots suit aussi généralement celui du texte grec, non pas, toutefois, au point de forcer la structure syntaxique syriaque relative à la place de

⁵⁶⁵ B. ALAND - A. JUCKEL, *Das Neue Testament in syrischer Überlieferung. Bd. II: Die Paulinischen Briefe, Tl. 3: 1./2. Thessalonicherbrief, 1./2. Timotheusbrief, Titusbrief, Philemonbrief und Hebräerbrief* (Arbeiten zur neutestamentlichen Textforschung, 32), Berlin, de Gruyter, 2022, p. 367, à la fois pour la *Peshitta* et l'*Harqlénne*.

l'adjectif épithète et au complément du nom, qui sont replacés après le substantif dont ils dépendent.

Sur le plan grammatical, on observe une extrême cohérence dans le respect des catégories formelles de la langue de départ, si bien que les équivalences formelles l'emportent de loin sur les équivalences dynamiques, qui ne sont pourtant pas complètement absentes.

Sur le plan lexical, on observe la même tension entre une adhésion au grec, parfois excessive, et un respect de l'idiome syriaque.

Ces caractéristiques morphologiques, syntaxiques et lexicales sont uniformes dans l'ensemble des notices syriaques de la *Synopse*. Les phénomènes à la fois de cohérence et de variabilité se vérifient non seulement entre notices différentes, mais également à l'intérieur d'une même notice. Cela montre que tous les *Capitula* en syriaque remontent à une activité de traduction unique, malgré la forme éclatée dans laquelle ils sont attestés. Il s'agit là d'un acquis important pour le texte grec de la *Synopse* puisque, si les notices ont été traduites au même moment par le même traducteur, cela semble indiquer qu'elles formaient déjà à l'origine, et non seulement dans les manuscrits médiévaux parvenus, un ensemble unique, à savoir un recueil de *kephalaia* sur l'Ancien Testament. Quant à la version syriaque, les différentes notices ont pu être démembrées immédiatement après la traduction, pour accompagner le texte biblique de la *Syro-hexaplaire* auquel elles sont strictement liées. Ainsi, il est probable qu'une *Synopse* en syriaque en tant qu'œuvre unitaire n'ait jamais existé.

De plus, le caractère unitaire de la traduction est significatif pour la datation de cette version syriaque. Puisqu'il s'agit d'une traduction unique, la date de copie du seul manuscrit daté (London, BL, Add. 12134), terminé en février 697 et contenant les *Capitula* sur *Exode*, vaut alors comme *terminus ante quem* pour l'ensemble de la *Synopse* syriaque. Une datation antérieure à la fin du VII^e siècle est cohérente avec certaines particularités de traduction qui ne s'accordent pas avec les techniques employées par Jacques d'Édesse, de la fin du siècle (notamment l'absence de traductions doubles).

Quant au *terminus post quem*, la correspondance formelle des catégories grammaticales grecques (y compris l'imitation régulière de la préposition πρὸς par ܐܠܐܢܐ après des verbes déclaratifs comme ܐܘܪܝܢܐ qui ne pourraient pas la régir, ainsi que la fréquence d'adjectifs en -ܐܝܢܐ et de substantifs en -ܐܘܬܐ) caractérise les traductions produites à partir du VI^e siècle. Ces traductions littérales s'écartent néanmoins de la source grecque, tout comme la *Synopse* syriaque, en ce qui concerne la place du complément du nom et de l'adjectif épithète. D'autres éléments, comme l'emploi majoritaire de ܐܘܪܝܢܐ pour rendre la conjonction ἔτι, permettent d'affiner encore la chronologie, puisqu'ils montrent une proximité avec les traductions du VII^e siècle et suggèrent donc de dater notre traduction à cette époque. Au cours du VII^e siècle, plusieurs caractéristiques syntaxiques et lexicales de la *Synopse* syriaque manifestent un lien particulier avec la *Syro-hexaplaire* et l'*Harqléenne*, produites en 615-617. Ainsi, la

traduction fréquente des participes grecs par la construction du ܐܘܬܘܐ et le rendu constant de αὐτοῦ par ܐܘܬܘܐ permettent de rapprocher la *Synopse* syriaque des techniques employées dans ces deux textes et de l'éloigner, en revanche, d'autres traductions de la première moitié du VII^e siècle, comme celles dues à Paul d'Édesse, actif dans les années 620. En outre, l'adjectif ܐܘܬܘܐ traduisant πέτρινος, ainsi que les trois calques utilisés dans la *Synopse* syriaque – ܐܘܬܘܐ ܕܐܘܬܘܐ pour ἀλλόφυλοι, ܐܘܬܘܐ ܕܐܘܬܘܐ pour εὐεργεσία et ܐܘܬܘܐ ܕܐܘܬܘܐ pour κυνόμυια – semblent avoir été introduits dans la littérature syriaque par la *Syro-hexaplaire* et l'*Harqléenne*.

Une telle affinité avec la *Syro-hexaplaire* sur le plan de la traduction renforce le lien existant déjà avec elle en vertu de la tradition manuscrite, puisque les notices de la *Synopse* circulent exclusivement en tête des livres bibliques dans la version syro-hexaplaire, avec lesquels elles partagent par ailleurs la division en chapitres. Que ces deux textes, transmis ensemble et liés par des correspondances paratextuelles, soient donc aussi proches du point de vue du type de traduction, est une conclusion finalement assez naturelle. Cela pourrait même laisser penser que la traduction de la *Synopse* soit le produit de quelqu'un de l'entourage du traducteur de la *Syro-hexaplaire*, à savoir Paul de Tella, ou bien de Paul de Tella lui-même, dans le même contexte et à la même époque, c'est-à-dire dans le premier quart du VII^e siècle. Dans ce cas, elle aurait vu le jour en Égypte et aurait été directement annexée au texte biblique.

Néanmoins, malgré le grand nombre de traits qui rattachent indéniablement la *Synopse* syriaque à la *Syro-hexaplaire*, il existe tout de même des différences à la fois grammaticales et lexicales entre les deux traductions qui jettent le doute sur leur production concomitante. Nous avons évoqué, dans les pages précédentes, celle qui concerne l'usage de substantifs à l'état emphatique lorsqu'ils suivent l'adjectif indéfini « chaque », caractérisant la *Syro-hexaplaire*, mais qui ne se retrouve pas dans notre texte ; à l'inverse, certains choix de traduction de la *Synopse* syriaque ne recourent pas ceux de Paul de Tella : c'est le cas de quelques mots, comme διχοτόμημα, rendu dans la *Synopse* par un calque, ܐܘܬܘܐ ܕܐܘܬܘܐ, qui n'est jamais utilisé dans la *Syro-hexaplaire*.⁵⁶⁶ Un autre élément qui pourrait signaler une distance avec la *Syro-hexaplaire* concerne les citations bibliques de la *Synopse*. En effet, elles ne suivent pas la version syro-hexaplaire, mais adhèrent au texte grec de départ. Cependant, cette fidélité à la source est cohérente avec la philosophie de traduction de la *Synopse* en syriaque : ainsi, un tel traitement des citations n'est pas en soi un indice d'écart par rapport à la *Syro-hexaplaire*.

⁵⁶⁶ Nous avons vérifié toutes les occurrences de ce terme, qui est utilisé six fois dans la LXX et est ainsi traduit dans la *Syro-hexaplaire* : ܐܘܬܘܐ en Gn 15, 11 et 17 (voir BAARS, *New Syrohexaplaric Texts*, p. 46 et VÖÖBUS, *The Lectionary*, p. 137) ; ܐܘܬܘܐ en Ex 29, 17 et Lv 1, 8 (MSP II, p. 322 et VÖÖBUS, *The Pentateuch*, f. 49v pour le premier ; VÖÖBUS, *The Pentateuch*, f. 66r pour le second) ; ܐܘܬܘܐ en Ez 24, 4 (2 fois) (MSP VII, f. 161v).

Il se peut alors que la version syriaque de la *Synopse* ait été effectuée, certes pour servir de préface à la *Syro-hexaplaire*, mais pas en même temps qu'elle. Cette traduction pourrait avoir vu le jour plus tard, directement en Syrie-Mésopotamie (ou en Palestine ?), lieu de provenance et peut-être de copie des manuscrits. Le traducteur aurait été influencé par la philosophie de traduction de Paul de Tella et son entourage, ou tout simplement par la langue de la *Syro-hexaplaire*, qui avait acquis, nous le savons, une grande autorité. Dans ce cas, la *Synopse* grecque aurait été traduite, démembrée et apposée avant les livres de la *Syro-hexaplaire* pendant le processus de copie de cette version biblique.

Compte tenu de ces incertitudes, nous suggérons pour le moment de dater la version syriaque de la *Synopse* à l'intérieur d'une fourchette chronologique de quatre-vingts ans, à savoir entre 617 (date d'achèvement de la *Syro-hexaplaire*) et 697 (date du manuscrit des notices sur *Exode*).